

Île de Montréal

Poste Anjou et ligne de transport à 315 kV



Étude de potentiel archéologique

Document préparé pour Hydro-Québec Production
par Archéotec inc.
Juin 2020

Fonctions et attributions

Archéotec inc.

Direction des travaux	Daniel Chevrier
Recherche et analyse documentaire	Daniel Chevrier Hélène Buteau Véronique Miclette
Édition	Hélène Buteau
Cartographie	Maximilien Laly

Hydro-Québec

Gestion du projet	Martin Perron , archéologue
-------------------	-----------------------------

Page couverture: Vue sur un îlet à partir de la Promenade des Riverains,
Montréal-Nord

Les Entreprises Archéotec inc.

Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (www.archeotec.ca) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
8548, rue Saint-Denis Montréal H2P 2H2
Téléphone **514.381.5112** Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

Résumé de l'étude.....	5
1. Contexte de l'étude	7
2. Le patrimoine dans la zone d'étude	9
2.1 Le patrimoine bâti	9
2.1.1 Le patrimoine des arrondissements touchés par la zone d'étude.....	12
Saint-Léonard.....	12
Anjou.....	12
Montréal-Nord	12
Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles.....	12
2.2 Le patrimoine archéologique.....	12
3. La zone d'étude pendant la période préhistorique	13
4. Le XVII ^e siècle dans la zone d'étude	15
4.1 Commerce, guerres et paix.....	15
4.2 Paysage de la zone d'étude.....	16
4.3 Les premiers concessionnaires.....	18
5. Le XVIII ^e siècle dans la zone d'étude.....	19
5.1 Le paysage.....	19
5.2 Le concept des côtes.....	19
5.3 Avec la paix, les terres sont octroyées.....	21
5.4 Le bâti d'ouest en est	21
6. Le XIX ^e siècle dans la zone d'étude	25
6.1 Agriculture et élevage.....	25
6.2 La construction: les carrières de pierres grises.....	28
6.2.1 Un mortier solide, des façades élégantes	28
6.2.2 Les habitants de côte Saint-Léonard au XIX ^e siècle.....	29
6.3 Le réseau de cours d'eau.....	31
6.3.1 Le ruisseau Pinel.....	33
6.3.2 Le ruisseau de Montigny.....	35
6.3.3 Branche méridionale du ruisseau de Montigny.....	37
6.4 Le chemin de la côte Saint-Léonard.....	38
7. Le XX ^e siècle dans la zone d'étude	43
7.1 Partie Ouest de la zone d'étude.....	43
7.2 Partie Est de la zone d'étude.....	44
7.3 Le boulevard Métropolitain.....	48
7.4 Le futur poste Anjou.....	48
8. Le potentiel archéologique de la zone d'étude	49
8.1 Le potentiel archéologique lié à la période préhistorique.....	49
8.2 Le potentiel archéologique lié à la période historique	49
8.3 Révision du potentiel archéologique, zone par zone.....	49
9. Médiagraphie.....	55
9.1 Ouvrages, thèses, articles.....	55
9.2 Dossiers numériques consultés.....	57

Liste des figures

Figure 1.1 Localisation de la zone d'étude	8
Figure 3.1 Niveaux des anciennes vallées fluviales.....	14
Figure 4.1 Tracé accompagnant le récit de l'exploration de la rivière des Prairies par Antoine Dalmas, 1674	15
Figure 4.1 La zone d'étude en 1677	16
Figure 4.2 Isle de Montréal, 1700	17
Figure 5.1 Île de Montréal à la fin du dix-septième siècle.	20
Figure 5.2 Détail du plan terrier préparé pour le peuplement des côtes	21
Figure 5.3 La Maison Dagenais.....	22
Figure 5.4 <i>Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs</i> , 1744 (détail).....	23
Figure 5.5 Les forts de l'est de l'île. Carte de 1702, détail.....	24
Figure 6.1 Détail de la carte produite par Joseph Bouchette, 1815	25
Figure 6.2 Agrandissement de la figure 6.1 montrant les côtes Saint-Michel et Saint-Léonard	26
Figure 6.3 Agrandissement de la carte de la figure 6.1 montrant les côtes Rivière des Prairies et Pointe aux Trembles... 27	
Figure 6.4 Une carrière à Montréal	28
Figure 6.5 Vue de la carrière Miron (A) et de la carrière Francon, qui deviendra Limoges (B)	29
Figure 6.6 Carte de Joseph Bouchette, 1831.....	30
Figure 6.7 La zone d'étude sur la carte d'André Jobin, 1834.	31
Figure 6.8 Le réseau de cours d'eau sur l'image Lidar	32
Figure 6.9 Détail d'une carte de Hopkins 1879. Le ruisseau de Montigny	33
Figure 6.10 Ruisseau de Montigny à l'ouest du futur poste Anjou.....	34
Figure 6.11 L'une des nombreuses cascades du ruisseau de Montigny.....	35
Figure 6.12 Chute sur le ruisseau de Montigny.....	35
Figure 6.13 La zone d'étude géoréférencée sur le plan de Hopkins 1879	36
Figure 6.14 Les ruisseaux de Montréal.....	37
Figure 6.15 A, chemin du Roy; B, la même courbe aujourd'hui.....	38
Figure 6.16 Plan de Malingre 1890 (détail).....	39
Figure 6.17 Plan polyphasé de 1890.....	40
Figure 6.18 Plan polyphasé, limite orientale du chemin du Roy	41
Figure 6.19 Détail du plan de Malingre 1890 montrant les rues bordées de bâtiments	42
Figure 7.1 Chemin Saint-Michel en 1925	43
Figure 7.2 Détail du plan du plan de 1907	44
Figure 7.3 Joseph-Octave Proulx, <i>Bâtiments de ferme à la côte-Saint-Michel</i> Vers 1930.....	45
Figure 7.4 Territoire essentiellement rural	47
Figure 7.5 La courbe du chemin qui constitue sa limite aux siècles derniers en 1947	48
Figure 8.1 Zones à potentiel archéologique.....	50
Figure 8.2 Image Lidar montrant les zones à potentiel archéologique.....	51
Figure 8.3 Agrandissements des zones à potentiel archéologique localisées à la figure 8.2.	52

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Le patrimoine de la zone d'étude.....	10
Tableau 3.1. Altitude en mètres anm le long d'un axe nord-sud dans différents segments de la zone d'étude.....	13
Tableau 8.1 Données associées aux zones présentant du potentiel archéologique	53
Tableau 8.2 Les emplacements des zones à potentiel archéologique et la référence au texte de l'étude	54

Résumé de l'étude

Dans le cadre de travaux prévus pour la construction du futur poste Anjou et de l'installation d'une ligne de transport à 315 kV de 11 km dans une emprise existante, Hydro-Québec confie l'étude de potentiel archéologique à Archéotec inc. Cette étude couvre une zone de l'île de Montréal d'une superficie d'environ 35 km², la zone recoupe quatre arrondissements: Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Anjou, Saint-Léonard et Montréal-Nord et s'étend entre, au sud, l'autoroute 40, à l'ouest, le boulevard Pie-IX et à l'est le poste du Bout-de-l'Île. Sa limite nord est située au nord du boulevard Henri-Bourassa. L'étude propose une révision des siècles qui séparent la préhistoire du vingtième siècle, dans l'objectif de distinguer des zones contenant probablement des traces d'activités anthropiques.

Puisque plusieurs cours d'eau traversent la zone d'étude, l'utilisation des berges pendant la préhistoire pour des séjours de chasse est possible, et des zones ont été délimitées pour expertise. Plus tard, les premières divisions de terres sont tracées par les seigneurs de l'île de Montréal et des côtes sont créées. Les familles s'installent en front de leur lot, laissant, dans la profondeur de leur terre une aire forestière. Entre le front et la profondeur de leur lot, les habitants mettaient leur terre en culture maraîchère et en vergers. Dans la portion ouest de la zone d'étude, les fronts des lots se trouvent de part et d'autre de la rue Jarry et à l'est de la rue Champ-D'eau, le front des lots se trouve sur la rue Crémazie.

Des zones à potentiel archéologique ont été délimitées dans les secteurs habités aux siècles derniers, secteurs jugés comme présentant une certaine intégrité.

Mots-clés. côte, Saint-Léonard, Saint-Michel, Rivière des Prairies, Pointe aux Trembles, ruisseau, coulée, chasseur



L'une des cascades du ruisseau de Montigny
<http://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=31516>



1. Contexte de l'étude

Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kV par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV, ceci afin de répondre à la croissance de la demande d'électricité et de parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal.

Hydro-Québec prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa.

Dans ce cadre, Archéotec contribue au projet par l'élaboration d'une étude archéologique des secteurs qui seront touchés par des excavations ou des nivellements importants. D'une superficie d'environ 35 km², la zone recoupe quatre arrondissements: Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Anjou, Saint-Léonard et Montréal-Nord et s'étend entre, au sud, l'autoroute 40, à l'ouest, le boulevard Pie-IX et à l'est le poste du Bout-de-l'Île. Sa limite nord est située au nord du boulevard Henri-Bourassa.(figure 1.1). Les résultats de l'étude sont présentés aux pages qui suivent et résumés à la page 5. L'étude tient compte des événements qui ont pu toucher les sols au cours de l'évolution de ce territoire entre la préhistoire et le vingtième siècle. Cet examen conduit à la délimitation de périmètres à contenu potentiellement archéologique.



2. Le patrimoine dans la zone d'étude

2.1 Le patrimoine bâti

La zone d'étude ne comporte que peu d'éléments de patrimoine bâti. Pour les dix lieux présentés au tableau 2.1, les témoignages des siècles passés sont surtout datés du dix-neuvième siècle, mais il s'en trouve également du vingtième. Il est important de souligner qu'une concentration du patrimoine bâti est contenue dans la portion méridionale de la zone d'étude, là où est située l'église Saint-Léonard-de-Port Maurice (figure 2.1). Le tableau 2.1 révèle ce patrimoine en relation avec la figure 2.1. Chaque élément patrimonial est associé à sa valeur patrimoniale le cas échéant. La base de la sélection des éléments patrimoniaux repose sur deux sources consultées soit le Répertoire Patrimonial Culturel du Québec (RPCQ) et sur les documents réalisés par la Ville de Montréal intitulés *Évaluation du patrimoine urbain*. Ces documents portent sur chacun des arrondissements traversés par la zone d'étude et offrent une image concrète du patrimoine.

Pour chacune de ces sources, à la colonne sur les références, l'origine de la nomenclature est donnée. Trois critères établis par la Ville de Montréal, service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, ont été observés pour la sélection des éléments patrimoniaux. Ces critères sont les suivants :

- capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Les éléments patrimoniaux analysés ont été qualifiés soit comme patrimoine «exceptionnel», soit comme patrimoine «intéressant». Ceux contenus dans la zone d'étude ayant tous été jugés comme présentant une valeur patrimoniale exceptionnelle, ce critère est d'abord détaillé dans ce qui suit.

***Exceptionnel:** un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits aux mêmes fins et (ou) qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables quant à son architecture (par rapport à des bâtiments comparables) et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il sert souvent de point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.*

Évaluation du patrimoine urbain p. 12

En ce qui concerne le critère «intéressant» il consiste en :

***Intéressants:** ensembles comprenant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales qui présentent un intérêt patrimonial. Ce sont toutefois des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont pu connaître un certain nombre de perturbations et qui renferment parfois des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones dont l'état est moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.*

Évaluation du patrimoine urbain p. 12

Tableau 2.1 Le patrimoine de la zone d'étude

No	Nom	Adresse	Date construction	Statut	Référence	Photo
1	Église Saint-Léonard-de-Port-Maurice	5505, rue Jarry Est	Église actuelle bâtie en 1907-1908, incendiée et reconstruite en 1930-1931. La première a été construite en 1889	inventoriée	Évaluation du patrimoine urbain- arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 30 RPCQ	
2	Presbytère Saint-Léonard-de-Port-Maurice	5525, rue Jarry Est	1886	valeur patrimoniale exceptionnelle Inventorié	Évaluation du patrimoine urbain- arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 30 RPCQ	
3	Maison Dagenais	5555, rue Jarry Est	Construction entre 1774-1785. Écurie à l'arrière. Fait partie de l'ancien noyau villageois de Saint-Léonard	classée	Évaluation du patrimoine urbain - arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 30; RPCQ	
4	Maison Joseph-Gagnon (galerie Port-Maurice)	5345, rue Jarry Est, angle Jarry et Lacordaire	Ancienne maison de notable entièrement restaurée récemment.	valeur patrimoniale exceptionnelle	Évaluation du patrimoine urbain- arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 26-30	
5	Maison Gervais-Roy	6255, rue Jarry Est, ancienne côte S-Michel	Construction avant 1802	Classée	Évaluation du patrimoine urbain - arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 28-30; RPCQ	
6	Maison Armand Lamothe	5475, rue Jarry Est	1907 pour J. A. Jarry, médecin du village Saint-Léonard	valeur patrimoniale exceptionnelle	Évaluation du patrimoine urbain - arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 30	
7	Maison Desrochers	6695, rue Jarry Est	1858	valeur patrimoniale exceptionnelle	Évaluation du patrimoine urbain - arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 30	
8	Maison Basile-Pépin	6795, rue Jarry Est	vers 1865	valeur patrimoniale exceptionnelle	Évaluation du patrimoine urbain- arrondissement de Saint-Léonard, 2005, p. 30	
9	Croix de chemin	devant le 5525, rue Jarry Est	1985		Cette croix a été offerte par la Société d'Histoire de Saint-Léonard à l'occasion du 100 ^e anniversaire de la municipalité.	
10	Cimetière Saint-Léonard-de-Port-Maurice	derrière le 5505, rue Jarry Est				



2.1.1 Le patrimoine des arrondissements touchés par la zone d'étude

Saint-Léonard

L'arrondissement de Saint-Léonard était autrefois inclus en partie dans la côte Saint-Michel et en partie dans qui était appelé «Terre non concédée». Elle devient côte à partir de 1707. L'occupation des terres de la côte Saint-Léonard est axée sur l'agriculture. L'exploitation agricole se poursuit jusque vers le milieu du vingtième siècle. Plusieurs résidences rurales à caractère patrimonial sont recensées dans l'arrondissement, dont les maisons Joseph-Gagnon, Dagenais et Gervais-Roy dont il est question plus loin dans le texte. Le secteur situé à l'angle nord-est de Jarry-Lacordaire est évalué patrimoine exceptionnel, en raison sans doute de la présence de la maison Joseph-Gagnon.

Anjou

Tout comme les côtes Saint-Michel et Saint-Léonard d'origine, l'arrondissement d'Anjou, créé au vingtième siècle, est essentiellement agricole jusqu'au milieu du siècle dernier. Après la formation de la municipalité, les zones rurales disparaissent au profit du développement suburbain. À la fin du vingtième siècle, 50% de son territoire est urbanisé.

Montréal-Nord

Situé sur la rive de la rivière des Prairies, l'arrondissement de Montréal-Nord accueille ses premiers habitants au dix-huitième siècle dont les maisons seront bâties le long du chemin du Roy, le boulevard Gouin aujourd'hui. Ce secteur du Sault-au-Récollet demeure agricole pendant deux siècles, avant de devenir ville de Montréal-Nord en 1915 (1 000 habitants). Le territoire demeure rural jusqu'au milieu du vingtième siècle. Son patrimoine bâti longe toujours le boulevard Gouin, hors de la zone d'étude.

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles

C'est sur la rive qui donne sur la rivière des Prairies ou sur le fleuve que les premiers éléments de bâtis apparaissent pour ces deux côtes. C'est aussi sur les rives que les maisons des pionniers sont construites dès 1667. En 1674, le fort de Pointe-aux-Trembles est érigé. Il fait partie d'un système défensif beaucoup plus vaste sur l'ensemble du pourtour de l'île de Montréal. Autour de ce fort se forme le village dont la première trame de rues a persisté jusqu'à nos jours. Deux moulins à farine sont construits aux dix-septième et dix-huitième siècles. Un chemin du Roy (Notre-Dame) est tracé au début du dix-huitième siècle.

2.2 Le patrimoine archéologique

Aucune recherche archéologique n'a été réalisée sur le territoire de Saint-Léonard, ce qui explique l'absence de site archéologique répertorié dans cet arrondissement. Seul un inventaire archéologique a été effectué à la caverne Trou de fée, mais aucune trace d'occupation humaine n'a jusqu'à présent été enregistrée dans cette formation naturelle. En ce qui touche la partie orientale de la zone d'étude, plusieurs recherches archéologiques au terrain ont été menées, mais elles se trouvent toutes en dehors de la zone d'étude.

3. La zone d'étude pendant la période préhistorique

La zone d'étude, de forme rectangulaire, s'étend sur 33 kilomètres²: 12km en longueur sur un maximum de 3,3km en largeur. Le long de l'axe ouest-est, son altitude varie entre 35 m et 23 manm en passant par un maximum de 43 manm. En largeur, l'altitude varie selon les segments (tableau 3.1). L'emplacement du futur poste Anjou se trouve à l'altitude de 34 manm.

Tableau 3.1. Altitude en mètres anm le long d'un axe nord-sud dans différents segments de la zone d'étude

Segment	Altitude minimum	Altitude maximum
Portion ouest	32	45
Centre	30	40
Axe du poste	32	38
Portion est	40	50
Extrémité est	18	25

À la suite du retrait glaciaire, de la création de la mer de Champlain et du redressement isostatique, la zone d'étude a commencé à émerger il y a plus de 10 000 ans. Les parties les plus basses ont émergé il y a environ 8500 ans. La figure 3.1 précise les niveaux à 39 m, 30 m et 25 manm. Ces courbes montrent la présence d'anciennes vallées fluviales qui ont par la suite accueilli des ruisseaux : le ruisseau Molson au sud-ouest, le ruisseau des Roches le long de la limite est, le ruisseau Pinel le long de la limite nord-est, et le ruisseau de Montigny un peu à l'ouest de l'emplacement du poste Anjou. Ces vallées et la configuration générale de la zone d'étude sont en grande partie tributaires du socle rocheux sous-jacent. Celui-ci est formé des calcaires de Trenton : Formation de Montréal (membre de Rosemont) à l'ouest et Formation de Tétérauville à l'ouest (Clark 1972). Ces Formations ne contiennent pas de nodules de chert ou d'autres matières ayant pu être utilisées par des groupes amérindiens.

L'occupation humaine est possible depuis au moins 9500 ans. Le relèvement du continent fut cependant rapide car aucune terrasse ne fut formée dans le secteur de la zone d'étude. Les cours d'eau ont commencé à drainer la zone d'étude peu de temps après son émergence. Ils ont graduellement entaillé les dépôts meubles et formé des ravins à plusieurs endroits. Les ruisseaux Pinel et de Montigny n'ont jamais été navigables, mais, à la faveur de seuils naturels, ont cependant créé des vallées assez larges. Ces plans d'eau, de même que les tourbières formées dans les dépressions naturelles du socle, ont pu attirer la sauvagine. Le cas échéant, les chasseurs amérindiens ont sans doute exploité cette ressource en saison.

Les ressources animales terrestres de la zone d'étude furent également exploitées par les groupes amérindiens au cours des millénaires qui ont suivi sa colonisation végétale et animale. Il est possible que cette chasse ait été plus intense lorsque des groupes iroquoiens ont établi des villages près du Saint-Laurent au cours des derniers siècles avant l'arrivée des Européens. Étant donné que ces villages étaient permanents, la chasse aux cerfs pendant l'hiver constituait une activité régulière. Différentes techniques étaient utilisées dont celle du rabattage dans des allées en V fermées par des arbustes. Il ne semble pas que cette chasse puisse avoir laissé des traces facilement perceptibles de nos jours.

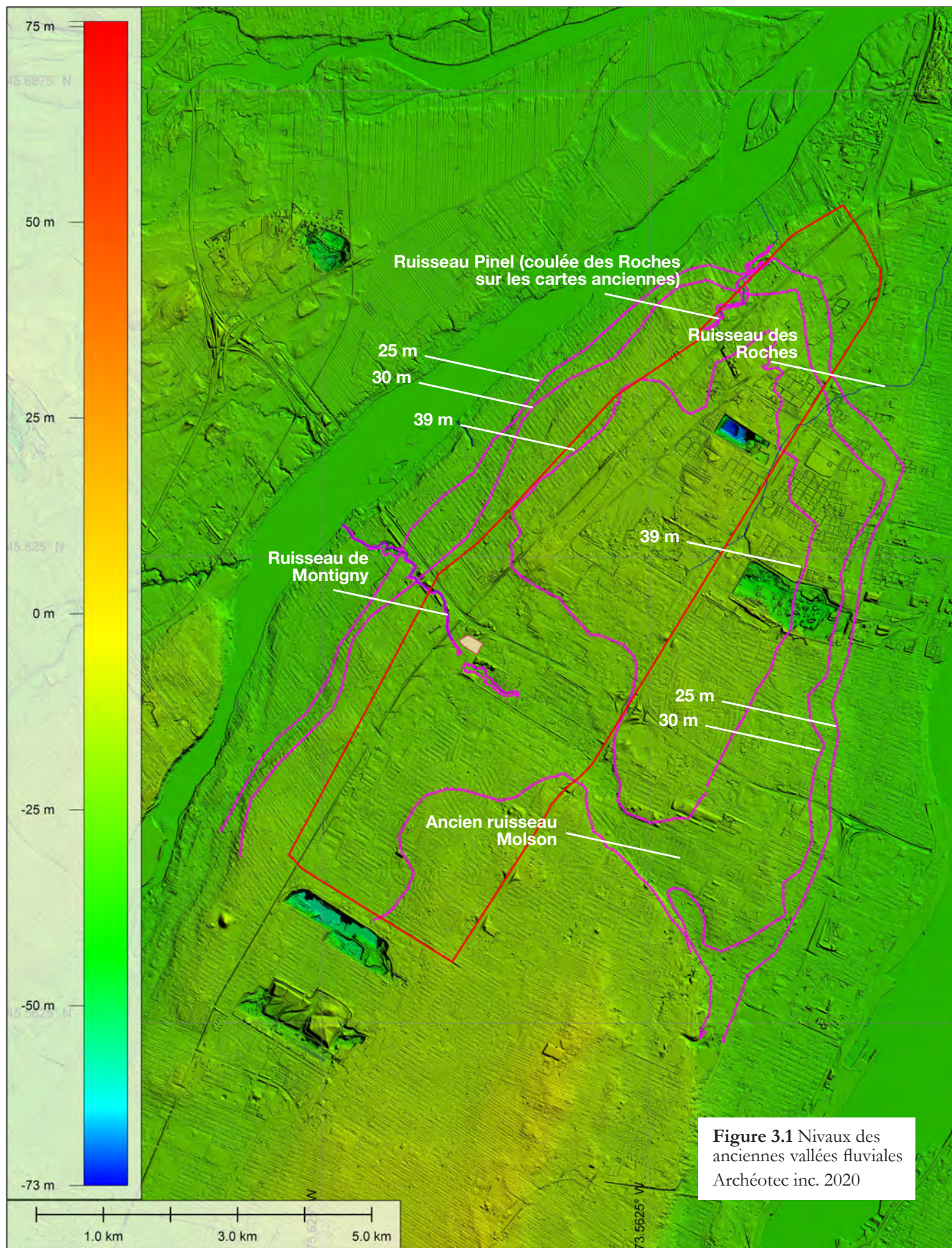


Figure 3.1 Niveaux des anciennes vallées fluviales
Archéotec inc. 2020

4. Le XVII^e siècle dans la zone d'étude

Dès 1680, les seigneurs de l'île de Montréal, les prêtres sulpiciens, dont la principale responsabilité est de voir au développement et au peuplement de l'île de Montréal en entier, concèdent plusieurs terres à l'extérieur des limites de la ville. À ce moment, la ville de Montréal est comprise dans les limites de ce que nous appelons aujourd'hui le Vieux Montréal, entre le fleuve et la rue Saint-Antoine; entre la rue McGill et la rue Saint-Denis. Le développement s'opère selon le système de côtes, et c'est ainsi que plusieurs parties de l'île, dont la côte Saint-Michel, se développent avant la fin du dix-septième siècle. Les explorations révèlent l'importance de la rivière des Prairies, près de laquelle s'étend la zone d'étude (figure 4.1). La zone d'étude a été placée et localisée avec une certaine inexactitude due à l'imprécision de la carte de Duval présentée à la figure 4.2. Malgré de nombreuses imprécisions cette carte est tout de même fidèle à la réalité géographique de l'époque.

4.1 Commerce, guerres et paix

Ce sont des années troublées, car pendant tout le régime français, le commerce des fourrures s'opère, à l'invitation des autorités de la Métropole, dans les missions, forts, redoutes et postes construits le long des cours d'eau et principalement aux embouchures. Ainsi, la rivière des Prairies est très fréquentée pour le commerce. Selon le jésuite Antoine Dalmas et le géographe Pierre Duval (lire l'encadré), un groupe d'Algonquins s'est installé sur la rive gauche (île de Laval) de la rivière des Prairies à la hauteur du Sault au Récollet. Dalmas leur achète de la viande de castor.

Neveu du cartographe bien connu Nicolas Sanson, le géographe **Pierre Duval** est né le 19 mai 1619 à Abbeville en France, et est mort le 29 septembre 1683 à Paris.

Costoyafmes proche l'Jsle Jesùs il y avoit une espece de petit rapide que l'on eust aisement pafse a pied pour aller a cette Jsle enfuite le Chenail de la riuiere est spatieux l'air beau et paroift une belle Jsle du coste mont Royal de là l'on entre dans une autre grande anfe ou nous trouvaimes des Algonquins Cabannez qui nous firent part de leur chafse ce qui nous servit le reste de notre Voyage, y ayant du Caftor pour le vendredy.

Antoine Dalmas, 1674

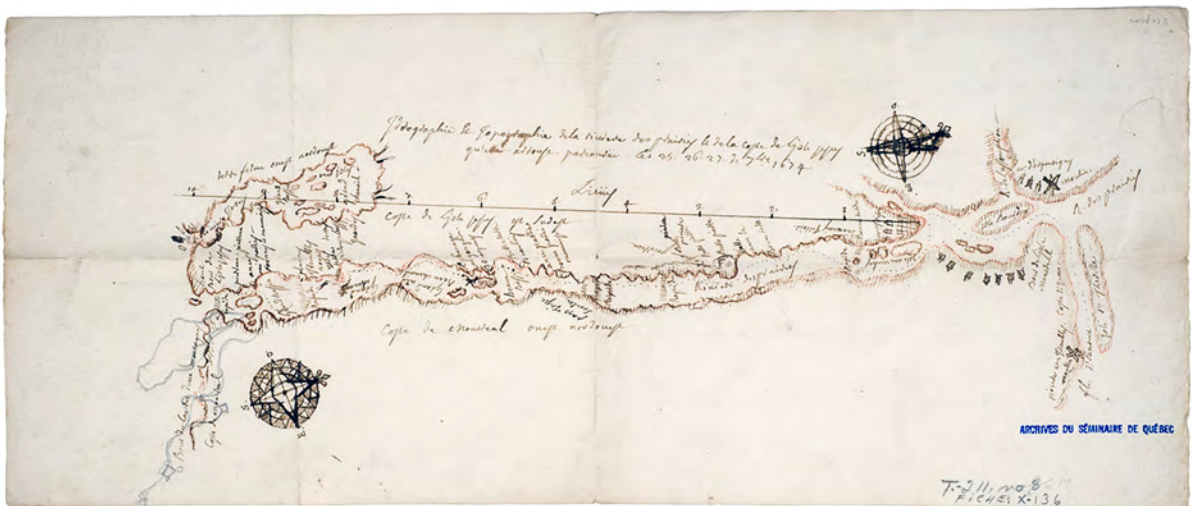


Figure 4.1 Tracé accompagnant le récit de l'exploration de la rivière des Prairies par Antoine Dalmas, 1674
Archives du Séminaire de Québec

Pierre Duval nomme la rivière des Prairies, rivière des Algonquins. Vingt-cinq ans après le passage du jésuite Dalmas, les sulpiciens font construire une mission fortifiée pour héberger les groupes autochtones logés jusqu'à la fin du dix-septième siècle dans la mission de la Montagne (rue Sherbrooke aujourd'hui). La mission de Lorette regroupe ces autochtones qui sont appelés à cultiver les terres environnant la mission (figure 4.2). Plusieurs attaques iroquoises ont ciblé les postes français à cette époque, surtout ceux du bout de l'île où se rencontrent les rivières l'Assomption, Mille-Isles, des Praires et le fleuve Saint-Laurent. Voilà pourquoi la paix était devenue nécessaire pour poursuivre le lucratif commerce des fourrures. La signature de la Grande Paix en 1701 resserre les liens entre Français et Amérindiens (lire l'encadré).

Le document groupant les termes du traité appelé Grande Paix de Montréal est signé à Montréal le 4 août 1701. Étaient présents, Hector de Callière, gouverneur de la Nouvelle-France ainsi que les représentants de trente-neuf nations amérindiennes des pays d'en haut.

4.2 Paysage de la zone d'étude

Le paysage où se situe la zone d'étude, connu d'après les cartes et les récits, est constitué de forêts parcourues de nombreux ruisseaux qui prennent apparemment leur source sur les versants nord de collines ou bien du mont Royal. Ces ruisseaux rejoignent ensuite la rivière des Prairies. C'est donc un paysage plus ou moins vallonné où vivent des cerfs et des caribous. Bien qu'il faille attendre la carte de Vachon de Belmont (figure 5.1) pour le visualiser, parallèlement à la limite nord et à l'intérieur de la zone d'étude, coule un long ruisseau



Figure 4.1 La zone d'étude en 1677

La carte est de Pierre Duval, 1677. *Le Canada fait par le Sr de Champlain : où sont la Nouvelle France, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Suede, la Virginie &c. avec les nations voisines et autres terres nouvellement decouvertes, suivant les memoires de P. du Val, geographe du roy, 1677.* BAnQ, 3135618

appelée à cette époque coulée des Roches, et qui est devenu aujourd'hui ruisseau Pinel. D'après les récits laissés par Samuel de Champlain, il se fait «grand chasse de cerfs et de caribous» sur l'île et dans la zone d'étude (figure 4.2). Ces forêts couvrent plus particulièrement le centre de l'île et conséquemment, recouvrent la zone d'étude.

4.3 Les premiers concessionnaires

Selon la liste que tient Vachon de Belmont, les premiers concessionnaires de la côte Saint-Michel compris dans la zone d'étude seraient Dagenet, Pinart, Brazeau, La Grandeur, La Louette, La Croix, Alavoyné, Jean Sarrau dit La Violette, St Amant, Laforme, J.B. Cauquier, Lafantaisie, Braban, Laforge, Dizier dit Sanscartier. Parmi ces concessionnaires, seules les familles Viger, Brazeau, Dagenet et Sarrau sont encore sur leurs terres respectives au cours de la première moitié du dix-huitième siècle. Deux d'entre eux ont été retracés: Sarrau dit La Violette et J.-M. Dagenais.

Né en France en 1663, le maître maçon **Jean Sarrau dit La Violette** épouse, en 1689 Catherine Brossard avec qui il a eu onze enfants. Il meurt en 1723. Et sa veuve, en 1738. La seule maison de pierres de la côte Saint-Michel à cette époque a été construite par Sarrau dit La Violette. Catherine et Jean s'établissent sur la terre obtenue le 3 mars 1698 du séminaire Saint-Sulpice. L'un de leurs fils, Jean-Baptiste, épousera une voisine, Marie Thérèse Rose. Ces derniers ont aussi un fils qui se nomme aussi Jean-Baptiste, né le 4 décembre 1731 à la côte Saint-Laurent. Il meurt en 1765 au Sault au Récollet.

Né le 1^{er} juillet 1695 vraisemblablement à la Pointe aux Trembles, **Joseph-Michel Dagenais** est le fils de Pierre Dagenais, milicien de la côte Saint-Michel, et de Marie Drouet. Dès son arrivée, il construit une maison, une grange et une étable. Il épouse Marie-Anne Lemay-Delorme en 1718. puis, en 1757, Catherine Brunet avec qui il a deux filles.

5. Le XVIII^e siècle dans la zone d'étude

Le sulpicien **François Vachon de Belmont**, seigneur de l'île de Montréal et supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de 1701 jusqu'à son décès en 1732, est ordonné prêtre en 1681, à l'âge de 36 ans. Au cours de son mandat, il aménage la Mission de la Montagne, amorce l'aménagement du canal Lachine, dresse les plans du séminaire Saint-Sulpice, rue Notre-Dame.

Au cours de ses 31 ans en tant que supérieur de la communauté, Vachon de Belmont gère la seigneurie de Montréal, s'occupe de l'éducation des jeunes Français, organise les missions auprès des indigènes et contrôle les curés et le ministère des Sulpiciens dans une douzaine de paroisses de la région, le tout avec succès.

Les terres de la côte Saint-Michel ont été concédées en entier avant la fin du dix-septième siècle, car la côte Saint-Michel est ouverte en 1699. Si on se réfère aux équipements de mesure disponibles à la fin du dix-septième siècle, la qualité de la carte présentée à la figure 5.1, réalisée par le sulpicien François Vachon de Belmont, demeure éloquente (lire l'encadré). Plusieurs éléments déjà notés sur cette carte s'inscrivent encore dans le paysage urbain moderne. Ainsi, le boulevard Métropolitain (autoroute 40 et ses voies parallèles (Crémazie Nord et Sud), qui constituent la limite sud de la zone d'étude, suivent un tracé que la carte présente déjà à la fin du dix-septième siècle. La côte Saint-Michel correspond ici à la rue Jarry.

5.1 Le paysage

À cette époque, du moins au début du siècle, le paysage de la zone d'étude ressemble à celui du dix-septième siècle. Cependant, la côte Saint-Michel est lotie et toujours traversée de prairies (figure 5.1). En se référant à la carte de 1702 qui elle, réfère à l'année 1699 pendant laquelle les sulpiciens ouvrent de nouvelles côtes dont celle de Saint-Michel, il est évident que des forêts importantes recouvrent la zone d'étude. Apparemment, selon les détails qu'ajoute François Vachon de Belmont, ces forêts sont composées de cèdres ou thuyas. Quelques prairies s'ouvrent ici et là dans la plaine, et des sentiers sont tracés, rejoignant, entre autres, la rue Papineau aujourd'hui. À l'est, des terres non concédées encore correspondent à l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Ces dernières terres sont défendues par un réseau de forts et de redoutes construits sur les rives, hors de la zone d'étude (figure 5.1).

5.2 Le concept des côtes

Les côtes consistent en une succession de terres agricoles, le plus souvent rectangulaires, réparties de part et d'autre d'un chemin principal. Les abords de ce chemin servent de commune. Quelques années après la production de la carte de Montréal en 1702, les sulpiciens créent un terrier dont les lots sont désormais numérotés (figure 5.2). Ce terrier couvre l'entier de l'île de Montréal. Pour la partie orientale et un peu en dehors de la zone d'étude, les seigneurs distribuent des concessions ayant front sur le fleuve ou sur la rivière des Prairies. Elles mesurent pour la plupart, 3 arpents de front sur 20 en profondeur. Et les continuations vers l'intérieur toucheront en partie la zone d'étude. À la Pointe aux Trembles, il y avait deux côtes, la côte Sainte-Anne en amont du noyau villageois, et en aval de celui-ci, la côte Saint-Jean qui s'étendait jusqu'au bout de l'île. La zone d'étude s'étend partiellement sur la côte Sainte-Anne (figures 5.1, 5.5). En 1749, le naturaliste Pehr Kalm s'est rendu au Sault au Récollet en suivant le chemin du Sault qu'il juge «assez mauvais» et qui le conduit au fort et mission Sault au Récollet. En cours de route, il voit des fours à chaux. Il semble que les gisements de calcaire soient déjà exploités dans le nord de Montréal au cours du dix-huitième siècle. Kalm parle d'«un calcaire noir et un gris». La chaux qui résulte de leur combustion «pendant trois jours et à feu ardent» est très solide, presque plus solide et dure que la pierre elle-même. Les ouvriers des fours à chaux lui ont affirmé que le thuya constitue la meilleure essence pour chauffer la pierre en vue de faire de la chaux (Kalm f°870).

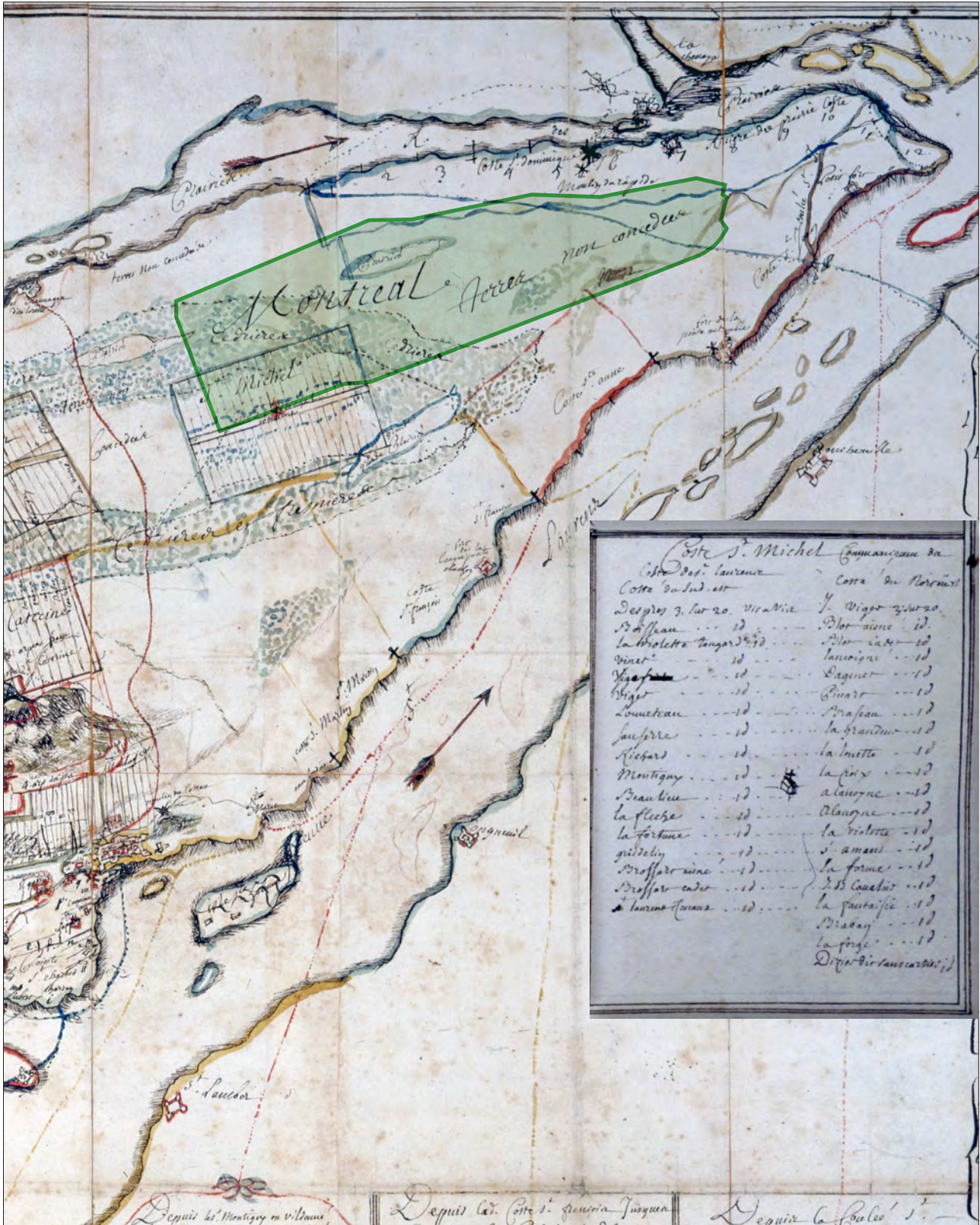


Figure 5.1 Île de Montréal à la fin du dix-septième siècle.
 Le plan a été conçu par le sulpicien François Vachon de Belmont. Puisque la plupart des côtes sont concédées avant la fin du dix-septième siècle, Belmont dresse un portrait fidèle de l'île en 1702. La zone d'étude est en vert.

5.3 Avec la paix, les terres sont octroyées

Grâce à la Grande Paix, signée par les représentants de trente-neuf nations amérindiennes d'Iroquoisie et des Grands Lacs en 1701, les habitants peuplent sans crainte l'île de Montréal et les territoires de Nouvelle-France. Les terres se développent, le commerce prospère. Les pionniers avancent donc dans le défrichement et dans la mise en culture de leur terre qui est selon toute évidence, très fertile.

La paroisse de Pointe-aux-Trembles [...] la côte y est très belle, [...] les terres y étant très fertiles en toute sorte de grains et de légumes qu'ils portent à vendre à la ville. Les bois sont mélangés de toute espèce, les terres qui sont en cultures ayant été la plupart cédrières et fresnières, sont inépuisables en grain, les pommiers par contre y viennent parfaitement bien.

Mémoires de Gédéon de Catalogne, 1712

5.4 Le bâti d'ouest en est

Pendant la première moitié du siècle, la population de la zone d'étude n'est cependant pas élevée. En se fiant aux données fournies par l'aveu et dénombrement de 1731, seules seize maisons sont construites à cet endroit et une seule est en pierre. Il s'agit de celle du maçon Jean Sarrau dit La Violette sur le lot 1074 mis en évidence en bleu sur la figure 5.2. Chaque maison est entourée de granges et d'étables. En fait, il y a vingt-et-une granges et seize étables. Hormis la maison en pierres, il est fort possible, puisque rien n'est précisé à ce sujet, que les granges et les étables soient, tout comme les maisons, en bois. Tous ces bâtiments sont situés dans la zone d'étude.

Ailleurs que dans la côte Saint-Michel, au milieu des prairies et des forêts, il ne semble y avoir aucun autre bâtiment. Cependant, à Saint-Léonard, François Dagenais fils reçoit en 1774 une terre, une maison en bois et dépendances où il s'installe avec son épouse, Marie-Catherine Lebeau et leurs enfants. Dans la zone d'étude, en 1787, un acte notarié mentionne la présence sur la propriété d'une « maison neuve en pierre de trente quatre pieds de long sur trente trois de large... ». Il s'agit de la Maison Dagenais, située au 5555, rue Jarry Est, dans Saint-Léonard (figure 5.3). Il n'a pas été établi qu'il y ait parenté entre le Dagenet, concessionnaire de la côte Saint-Michel et 1699 et François Dagenais.



Figure 5.2 Détail du plan terrier préparé pour le peuplement des côtes Univers culturel de Saint-Sulpice. Département des archives, 1406.

Plus loin vers l'est, malgré la Grande Paix et en dépit d'une forme de sécurité engendrée par la présence, depuis 1665 du régiment de Carignan dans la colonie et des victoires sur les Iroquois, la situation demeure relativement instable et les sulpiciens fortifient la pointe de l'île par la construction de redoutes et de forts érigés sur le pourtour de l'île en des endroits stratégiques,



Figure 5.3 La Maison Dagenais

Inscrite dans le Grand répertoire du Patrimoine bâti de Montréal. Elle a été construite au cours des années 1780.

comme à la Pointe aux Trembles et à la Rivière des Prairies. Ainsi, il y a Fort Desroches, Fort Rivière des Prairies Fort Gervais, Fort de Pointe aux Trembles (figure 5.4).

Le fort de la Pointe aux Trembles, palissadé, construit en 1693, donne naissance au village. Sur la côte Saint-Jean, le fort Gervais était situé sur la propriété de Nicolas Gervais (figure 5.5).

Si le commerce de fourrure prédomine sur le pourtour de la pointe de l'île, les concessionnaires, qui reçoivent en moyenne 60 arpents de terre au départ, se font offrir rapidement une continuation d'autant en superficie et là, c'est l'agriculture qui est l'activité dominante. C'est le cas pour les terres situées à l'est de la zone d'étude. Ces terres sont en effet des continuations, des allongements de la terre originale.

Dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, à partir des censives originelles de 60 arpents, d'achats et de généreuses continuations dans les fonds, les habitations font 112 arpents en moyenne, soixante ans après l'ouverture des côtes.

Dechêne 1974 : 269.

En ces endroits, il y a peu de possibilités de bâti, les routes y menant n'étant pas encore tracées comme en témoigne le Terrier de la figure 5.2. Du côté de la côte Rivière des Prairies, les continuations de terres, au bout des vingt arpents de profondeur, sont accordées aux concessionnaires entre les années 1713 et 1718. Dans cette partie de la zone d'étude, le bâti n'est pas connu.

C'est d'abord les terres ayant front sur la rivière des Prairies ou sur le fleuve Saint-Laurent qui sont habitées. Ainsi, selon l'Aveu et dénombrement de 1731, que ce soit du côté de la côte de Pointe aux Trembles ou de la côte Rivière des Prairies, sur le pourtour et les rives de l'île, toutes les terres, sauf pour deux d'entre elles, comportent une maison, une grange et une étable et elles sont toutes mises en culture. Mais le pourcentage de surface exploitée varie d'une propriété à



Figure 5.4 Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs, 1744 (détail)

La carte a été dressée sur les manuscrits... par Jacques Nicolas Bellin. BANQ

l'autre. Sur la côte Saint-Jean, Nicolas Gervais est un propriétaire important avec sa terre de 12 arpents de front. Et du côté de la côte Rivière des Prairies, la famille Maguet possède plusieurs terres contiguës, totalisant aussi 12 arpents de front.

Les maisons sont en bois, à l'exception de quatre en pierres à la Pointe aux Trembles. Celles-ci toutefois n'ont pas survécu au temps. Cinq maisons ancestrales en pierre ont été construites entre 1732 et 1819.

Les cours d'eau étant le moyen de locomotion les plus accessible et efficace, les maisons et dépendances sont construites à proximité du fleuve et de la rivière, en dehors donc, de la zone d'étude.



Figure 5.5 Les forts de l'est de l'île. Carte de 1702, détail

Agrandissement de la figure 5.1. La zone d'étude recoupe la côte Sainte-Anne. Il est nécessaire de fortifier la pointe de l'île de Montréal où se rejoignent les rivières des Prairies, des Mille-Îles et de L'Assomption ainsi que le fleuve Saint-Laurent. Ce carrefour fluvial favorise le trafic des fourrures.

6. Le XIX^e siècle dans la zone d'étude

Pendant tout le dix-neuvième siècle et même au début du vingtième, la côte Saint-Michel, la côte Saint Léonard ainsi que la partie des côtes Rivières des Prairies et de la Pointe aux Trembles comprise dans la zone d'étude demeurent agricoles (figure 6.1). Le paysage rural est constitué d'arbres, probablement une majorité de thuyas, de vergers et de terres cultivées. Les extrémités des lots restent, sur plus de la moitié de leur longueur, en leur état naturel de forêts. Il faut voir à ce moment les côtes comme étant, tout comme aujourd'hui, des plaines vallonnées.

6.1 Agriculture et élevage

Au début du siècle, le long du chemin qui sert de commune et dont le tracé correspond à la rue Crémazie aujourd'hui (boulevard Métropolitain), les maisons et les bâtiments de ferme s'alignent en front des champs cultivés (figure 6.2). Dans Saint-Léonard, les champs s'étendent presque tous jusqu'à la coulée des Roches (ruisseau Pinel aujourd'hui). Les fermiers pratiquent la culture maraîchère et vendent leurs produits agricoles à la ville. Il semble en effet que la terre y soit assez riche, car bien arrosée de ruisseaux plus ou moins larges et plus ou moins longs. Selon les cartes d'époque, la coulée des Roches serait le plus long des cours d'eau de ces côtes.

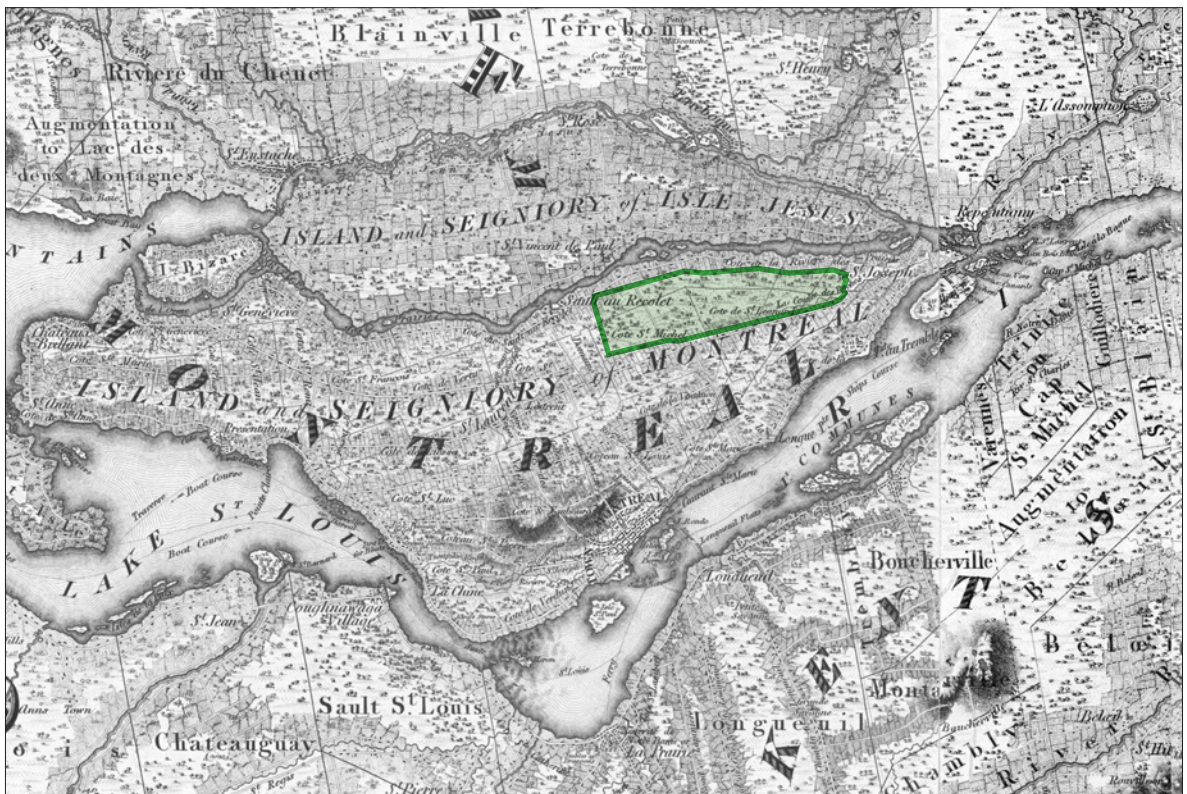


Figure 6.1 Détail de la carte produite par Joseph Bouchette, 1815. La zone d'étude est en vert sur la carte. Joseph Bouchette, 1815, BANQ. *To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, Duke of Cornwall, &c. &c. &c. Prince Regent of the United Kingdom of Great Britain & Ireland; this topographical map of the province of Lower Canada : shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, &c. &c.*

À l'ouest et en dehors de la zone d'étude, le village de Saint-Michel se développe, avec école, hôtel, bureau de poste et magasin général, si bien qu'à la fin du dix-neuvième siècle, la côte Saint-Michel est devenue un véritable relais entre la ville et les rives de la rivière. Malgré les fortes avancées vers la création de noyaux villageois dans le nord de Montréal, les champs et les bois sont omniprésents, les fermes demeurent également très modestes avec les maisons et les bâtiments de bois.



Figure 6.2 Agrandissement de la figure 6.1 montrant les côtes Saint-Michel et Saint-Léonard



Figure 6.3 Agrandissement de la carte de la figure 6.1 montrant les côtes Rivière des Prairies et Pointe aux Trembles.

Dans la partie orientale de la zone d'étude, les côtes de Rivière des Prairies et de Pointe aux Trembles, en dehors des rives qui sont occupées par les forts, les redoutes et les moulins, l'intérieur des terres est aussi cultivé. Dans la zone d'étude, les champs agricoles de ces deux côtes suivent la commune et s'étendent jusqu'à la coulée des Roches (figure 6.3).

6.2 La construction: les carrières de pierres grises

Pendant le dix-neuvième siècle, Montréal se développe rapidement. De nombreuses constructions sont mises en chantier par toute la ville. La demande s'accroît à tel point qu'il faut recourir à des carrières peu exploitées jusque là pour obtenir la pierre nécessaire à la construction des maisons et édifices.

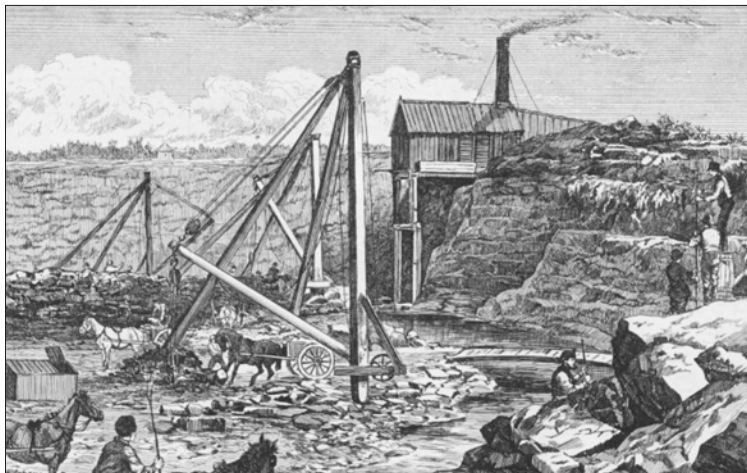


Figure 6.4 Une carrière à Montréal
Opinion publique, 22 mars 1877 page 139

Ainsi, l'extraction des pierres s'opère d'abord dans les zones situées dans ou près de la ville. Puis, peu à peu, les activités d'extraction se déplacent vers le nord, d'abord dans le secteur de l'actuel arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Les carrières de la côte Saint-Michel, déjà exploitées au dix-huitième siècle surtout pour la fabrication de la chaux, sont désormais également exploitées pour la pierre elle-même qui sert dans la construction de maisons, dans la ville. Il s'agit d'une pierre

calcaire, celle qu'on observe dans les maçonneries des maisons et des édifices sur l'île. Après Rosemont-La Petite-Patrie, ce sera Villeroy, et finalement la côte Saint-Michel, non loin de la zone d'étude.

Entre 1820 et 1860, l'exploitation des carrières est à son plus fort. Les techniques d'extraction demeurent néanmoins rudimentaires; le calcaire est extrait manuellement. Les pierres extraites du sol sont ensuite transportées jusqu'à la surface dans des chariots tirés par des chevaux (figure 6.4). À la fin du dix-neuvième siècle et jusqu'au début du vingtième, au moins une douzaine de petites carrières sont exploitées.

Cependant, bien que la carrière Francon/Limoges, à l'est du boulevard Saint-Michel, soit située très près de la zone d'étude (entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX), aucune carrière n'est située à l'intérieur même de la zone d'étude (figure 6.5). Les employés de ces carrières résidaient toutefois à proximité. Puisqu'il y avait plusieurs Italiens engagés dans les carrières, ce sont eux qui, les premiers, se sont fait construire des maisons dans le quartier Saint-Léonard, encore aujourd'hui habité par une majorité d'Italiens.

6.2.1 Un mortier solide, des façades élégantes

Pour produire de la chaux, on extrayait le calcaire des couches en surface, sur les lieux mêmes des constructions ou, comme ce sera le cas plus tard, plus au nord de l'île. La chaux entre dans la composition du mortier utilisé pour lier les pierres taillées ou les moellons entre eux et solidifier les murs. Le lait de chaux –obtenu en mélangeant de la chaux refroidie à de l'eau– entre dans la fabrication du mortier.

Cette chaux s'obtient en calcinant la pierre calcaire dans des fours spécialement conçus à cet effet. C'est le travail de celui que l'on nomme chauffournier. Vers 1880, Olivier Limoges possède des carrières à Saint-Michel, là où était la carrière Francon, et dans le Plateau, là où se trouve le parc Laurier aujourd'hui. Les fours d'Olivier Limoges chauffaient la pierre à 800 à 1000 °C. On récupérait par la suite la chaux à la base du four.

6.2.2 Les habitants de côte Saint-Léonard au XIX^e siècle

En 1834, les habitants de la côte Saint-Léonard n'ont pas encore prolongé leurs terres vers le nord et poursuivent la tradition de garder une partie de leur terre, éloignée de la maison et des dépendances agricoles, en forêt (figure 6.6). Les sulpiciens pour leur part, ont conservé leur domaine entièrement boisé (figure 6.7). Plus tard dans le siècle, vers 1879, les concessionnaires des premières décennies du dix-huitième siècle ont laissé les terres à d'autres agriculteurs ou éleveurs. Dorénavant, quelques noms anglophones apparaissent sur les plans.



Figure 6.5 Vue de la carrière Miron (A) et de la carrière Francon, qui deviendra Limoges (B)
Bing Carte

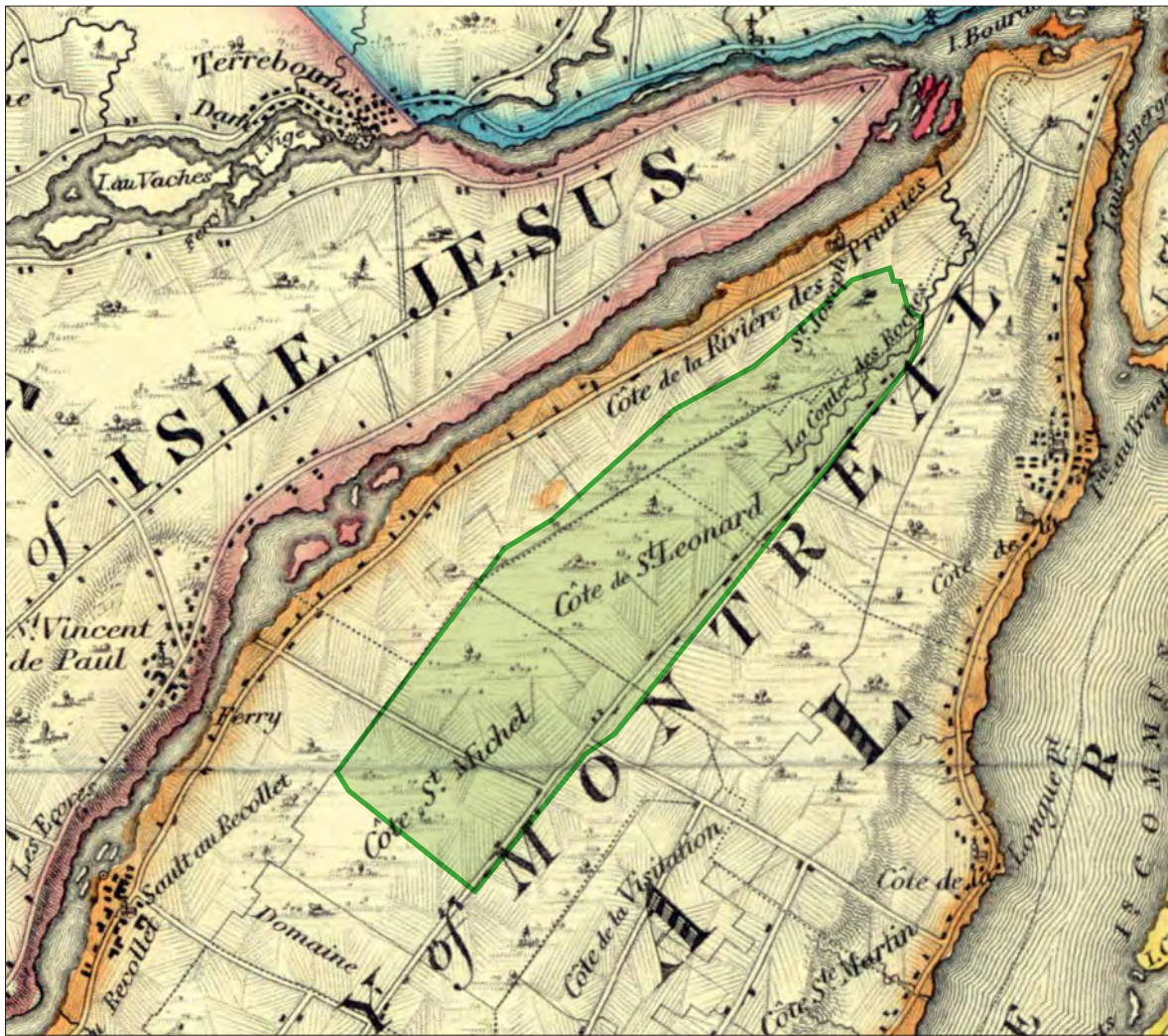


Figure 6.6 Carte de Joseph Bouchette, 1831

To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, : exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent Act of the provincial legislature; also a large section of Upper Canada, traversed by the Rideau Canal, is with his Majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his Majesty's most devoted & loyal canadian subject / Joseph Bouchette, his Majesty's surveyor general of the province and lieutt. colonel c.m. BANQ

Le même phénomène peut être observé un peu vers l'est, sur les côtes de Rivière des Prairies et de la Pointe aux Trembles. Dans ce secteur, tout comme pour le siècle précédent, les terres du pourtour de l'île sont plutôt occupées par des forts, des églises et services tels les moulins. Le pourtour de l'île sert donc presque entièrement affecté à la défense. Dans la zone d'étude, le long de la coulée des Roches, les portions des côtes intérieures sont occupées autant par l'agriculture que par les forêts.

6.3 Le réseau de cours d'eau

La zone d'étude comprend trois cours d'eau: la coulée des Roches, à l'est, le ruisseau de Montigny au nord-ouest et un autre ruisseau, dans la partie sud de la zone d'étude, qui pourrait être la continuation du ruisseau de Montigny, comme on le verra plus loin dans le texte (figure 6.14). La coulée des Roches, bien présente sur les anciennes cartes (figure 6.7), s'appelle aujourd'hui ruisseau Pinel. La «coulée», pour les premiers habitants européens de l'île, est un ravin qui aurait été creusé par le passage d'un ruisseau. C'est le mot qu'utilise l'arpenteur Joseph Bouchette en 1831 en dressant la carte du Bas-Canada. Cependant, le cartographe André Jobin, trois années plus tard, tout en conservant le nom des Roches, le qualifie de ruisseau. C'est du moins le mot que l'on peut lire sur la carte qu'il dresse en 1834 (figure 6.7). Cette carte, bien que précise pour l'époque, ne fournit pas les données suffisantes pour être polyphasée. Bien que le pourtour de la zone d'étude y ait été placé, il s'agit d'une position approximative.

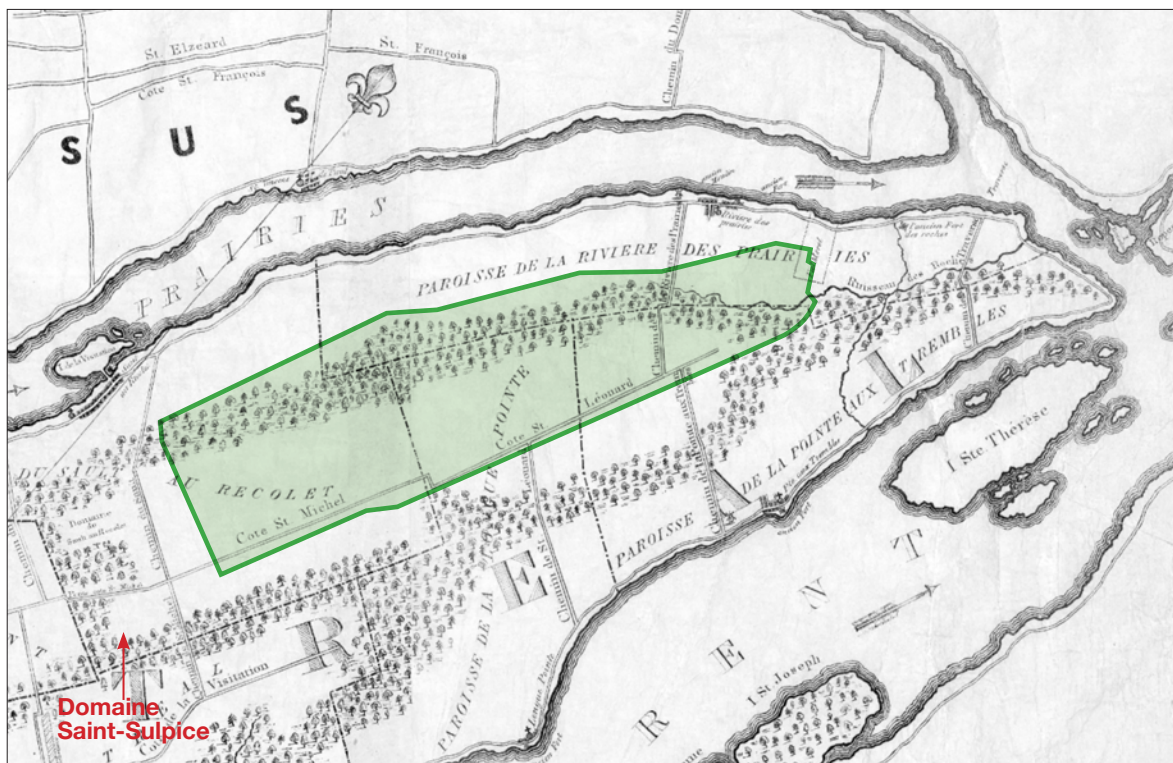


Figure 6.7 La zone d'étude sur la carte d'André Jobin, 1834.

Une grande partie est encore couverte de forêts.

Carte de l'île de Montréal désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c, faite en 1834 par André Jobin. BAnQ

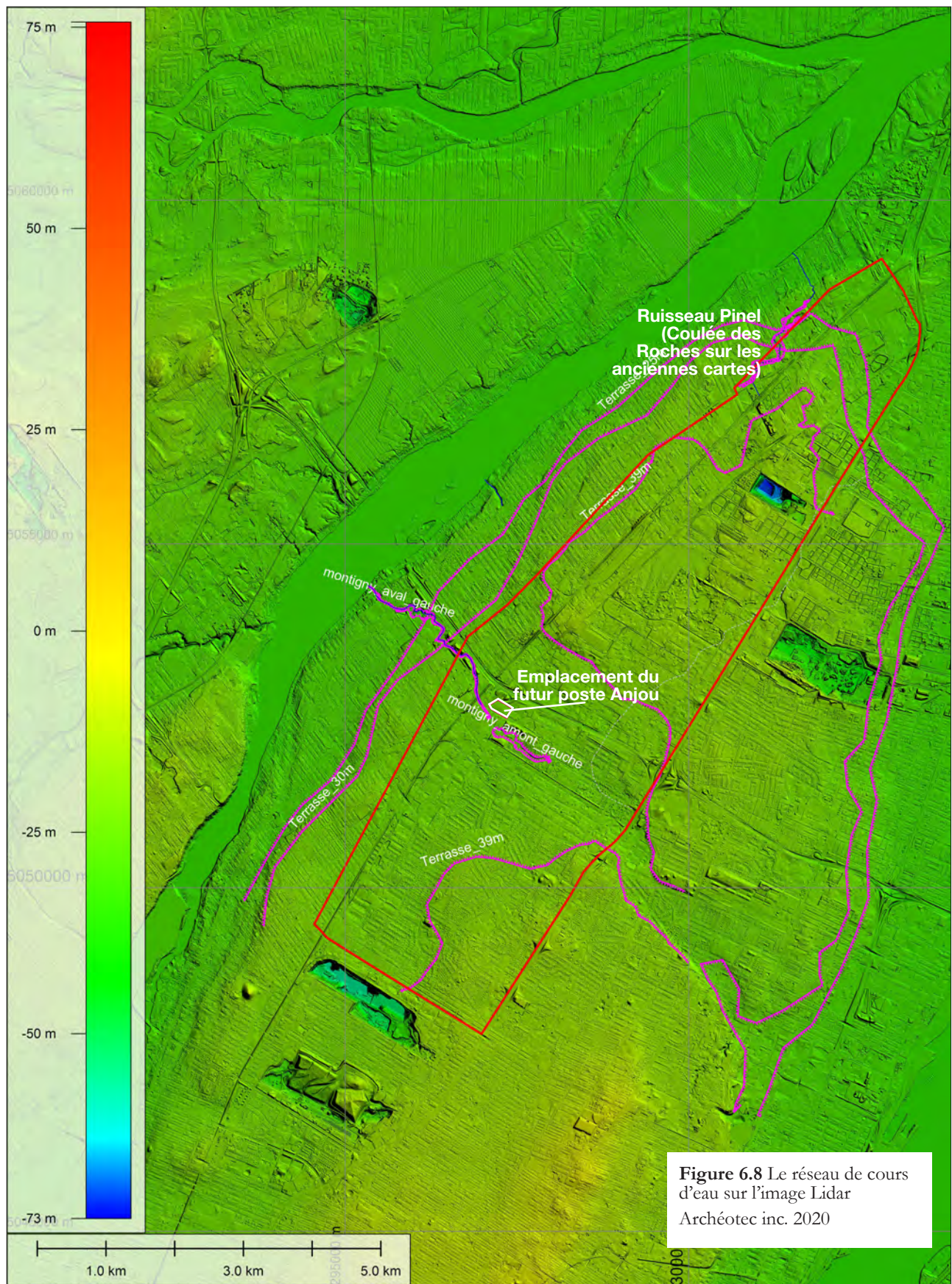


Figure 6.8 Le réseau de cours d'eau sur l'image Lidar
Archéotec inc. 2020

6.3.1 Le ruisseau Pinel

Le ruisseau Pinel ou, comme le mentionnent les anciennes cartes, la coulée des Roches, qui coule de l'ouest vers l'est est peu visible dans la trame urbaine moderne, mais son tracé, bien visible sur la plan de 1879, est mieux représenté sur le plan préparé par Renard Frak (figures 6.13, 6.14). On peut également en reconnaître le tracé sur l'image Lidar présentée à la figure 6.8. Ce ruisseau coule sans doute au creux d'un ravin d'une profondeur qu'on ignore aujourd'hui, mais qui était suffisante pour laisser des traces encore détectables par le procédé Lidar. Les photos aériennes de la première moitié du siècle dernier mettent en évidence les tracés des anciens ruisseaux aujourd'hui canalisés. Le plan de 1890 montre qu'il se jette dans les eaux du Saint-Laurent, au bout de l'île après avoir rejoint la coulée Grou (figure 6.15).

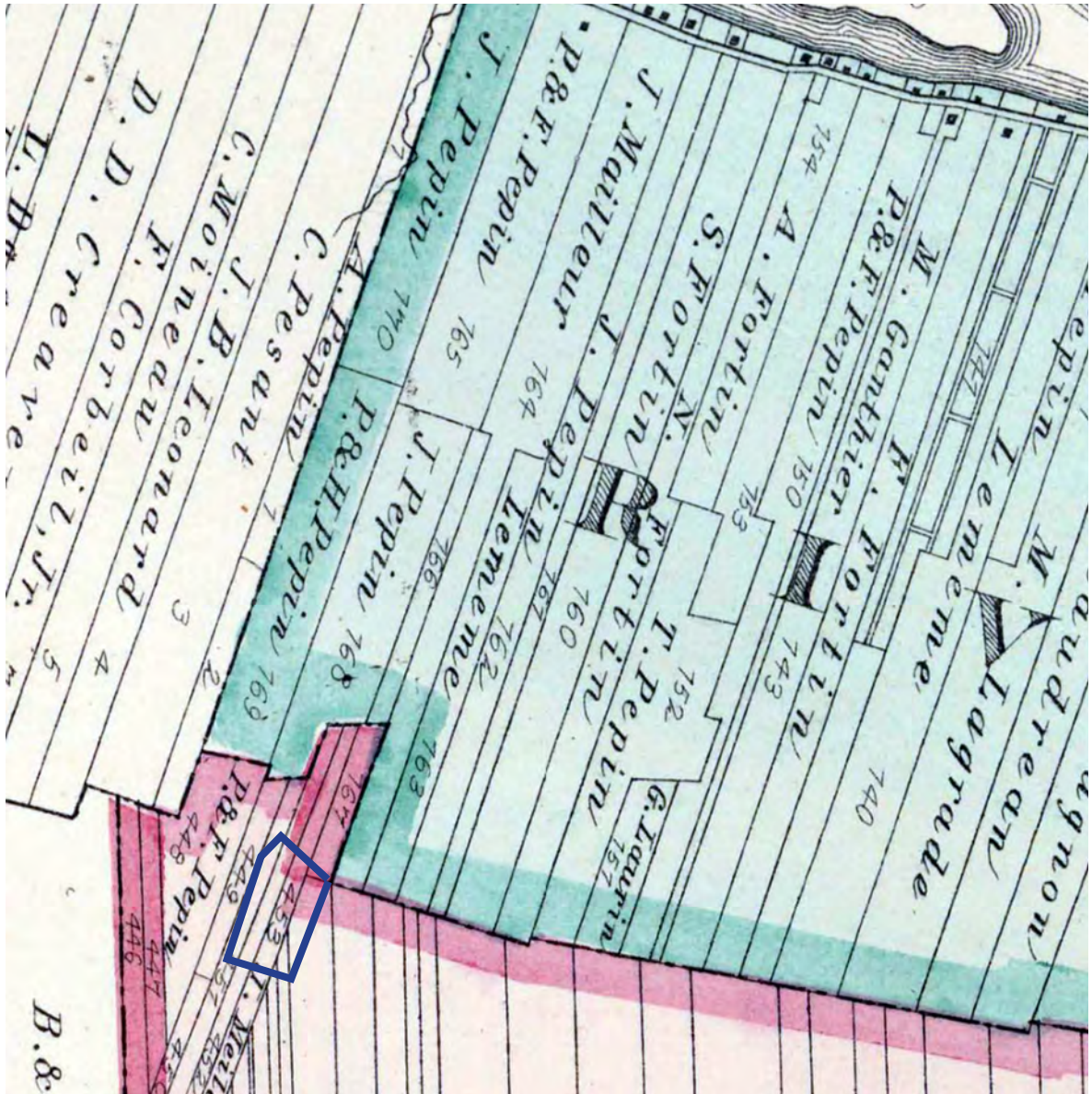
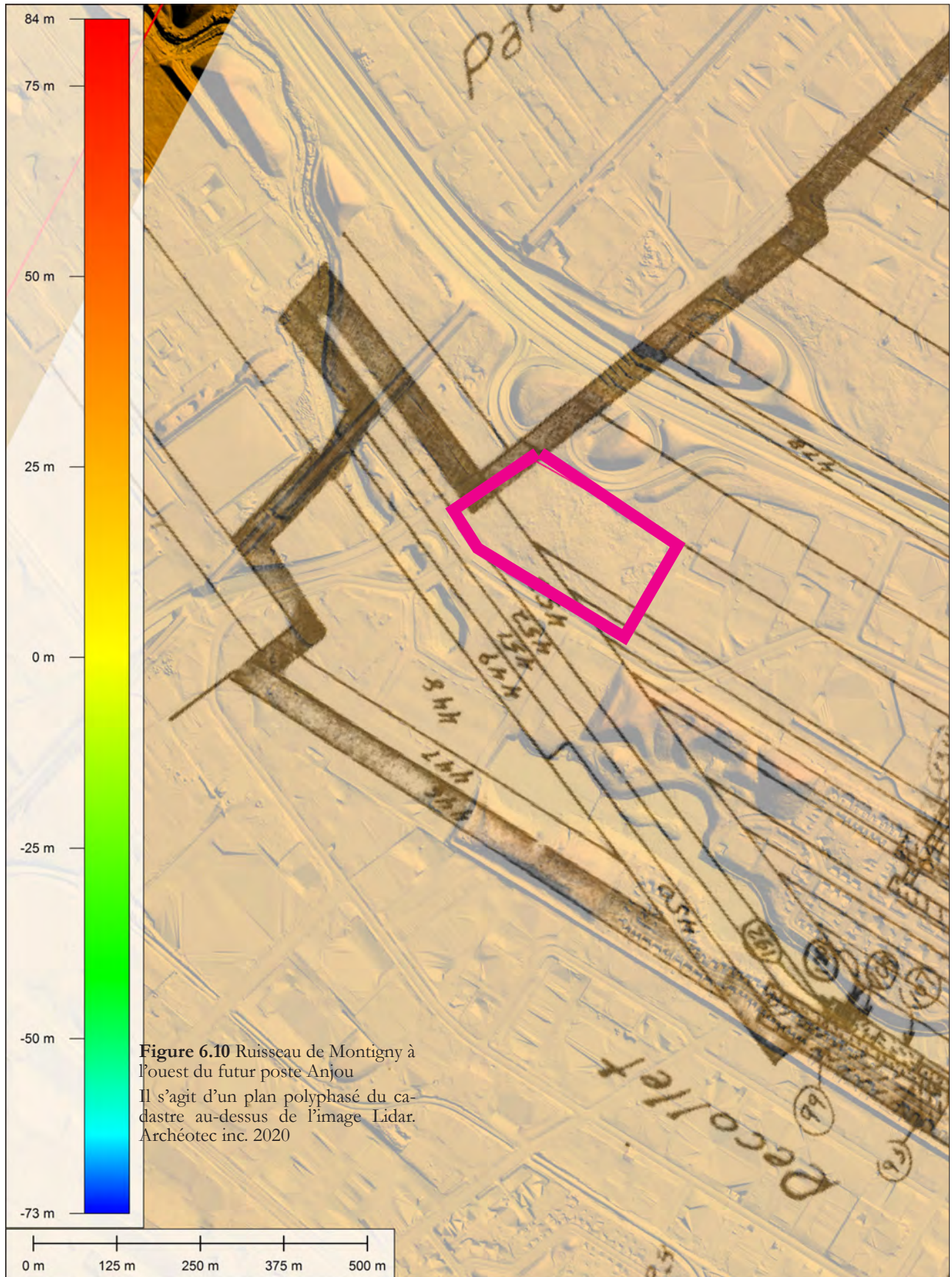


Figure 6.9 Détail d'une carte de Hopkins 1879. Le ruisseau de Montigny
*Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga ;
from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of
Crown Lands / by and under the supervision of H.W. Hopkins. BAnQ*



6.3.2 Le ruisseau de Montigny

Le ruisseau de Montigny n'est pas représenté sur la carte de Jobin, mais est clairement apparente sur la carte dressée plusieurs années après, en 1879, par l'arpenteur H.W. Hopkins. Ce ruisseau est encore visible dans la trame urbaine et se situe à proximité du futur poste Anjou (figure 6.10). Le ruisseau est moyennement large, comporte de nombreuses cascades (figure 6.11) et une chute de trois mètres de hauteur (6.12). Au dix-neuvième siècle, il traversait la terre de Abraham Pépin dit Lachance (lot 446). Abraham Pépin dit Lachance est né à Louiseville en 1800. Il a épousé à Saint-Eustache Louise Crevier de la côte Saint-Laurent en 1827. Le ruisseau coule aussi sur la terre de C. Pesant qui pourrait être Cyprien Paysan (Pesant) Sancier, époux de Zoé Desjardins. En amont,



Figure 6.11 L'une des nombreuses cascades du ruisseau de Montigny

Image tirée du site du Parc du ruisseau de Montigny. <https://parcs-nature.com/public/ruisseau-de-montigny>

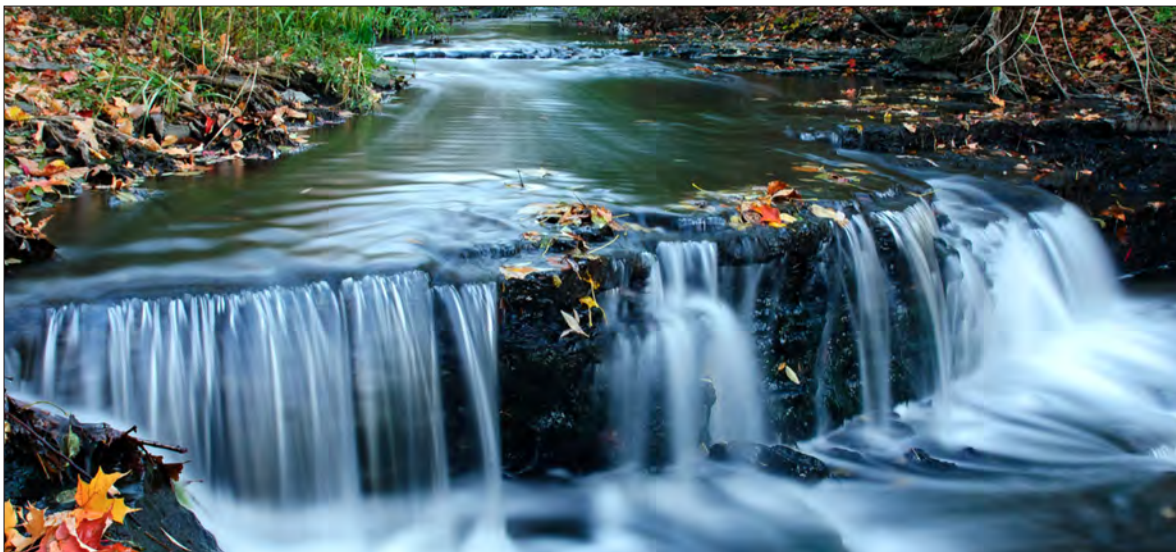


Figure 6.12 Chute sur le ruisseau de Montigny

Image tirée du site du Parc du ruisseau de Montigny. <https://parcs-nature.com/public/ruisseau-de-montigny>

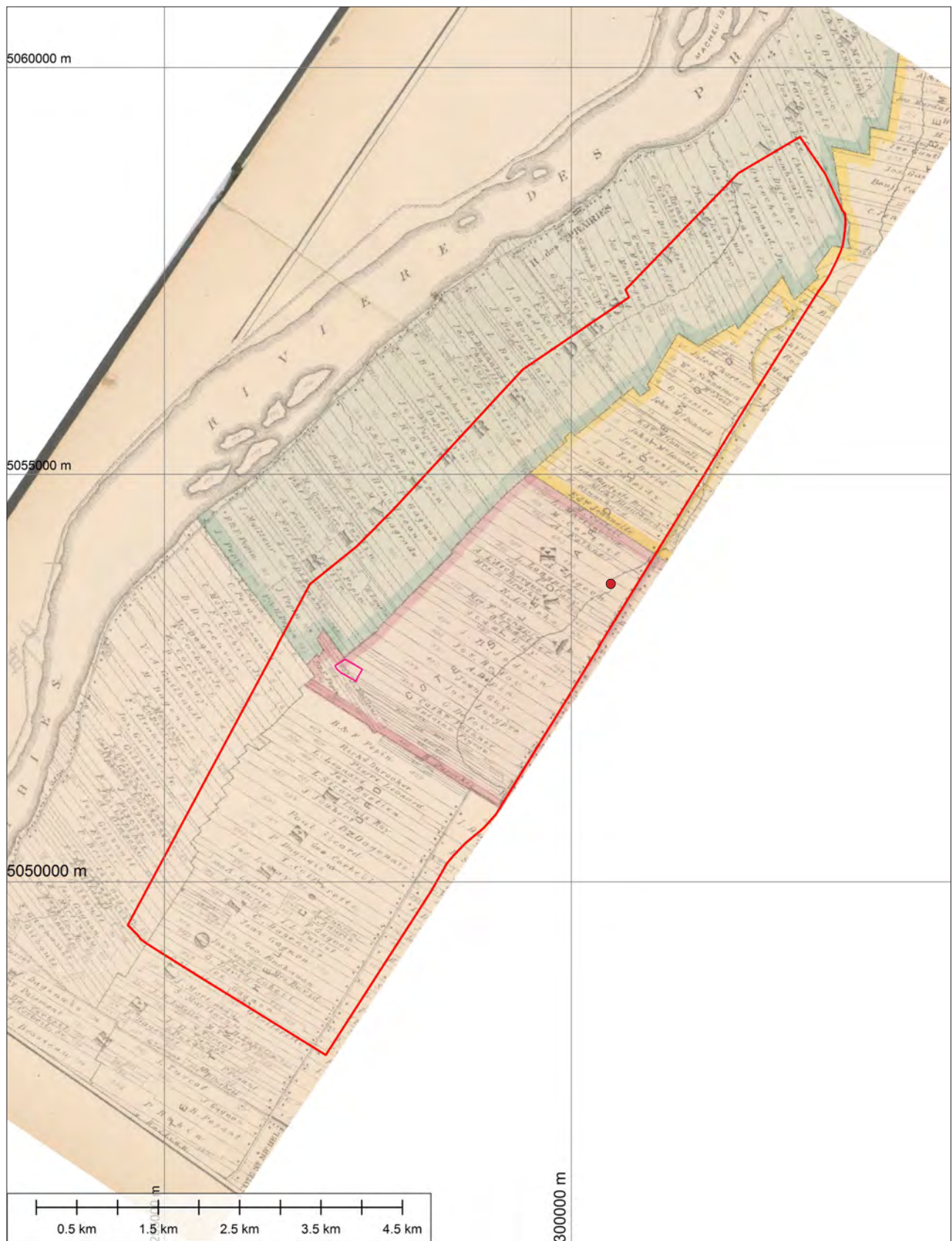


Figure 6.13 La zone d'étude géoréférencée sur le plan de Hopkins 1879
 L'emplacement du futur poste Anjou est représenté par un polygone rose. Archéotec inc. 2020

6.4 Le chemin de la côte Saint-Léonard

Le chemin de la côte Saint-Léonard se termine aux limites orientales de cette côte. Au bout du chemin, ce sont les profondeurs de lot des côtes de Rivière des Prairies et Pointe aux Trembles. Jusqu'à présent, il a été observé que les agriculteurs des côtes Sault au Récollet, jusqu'à la pointe de l'île gardaient toujours les extrémités de leurs lots en forêt, alors que la portion de leurs terres longeant le chemin du Roy accueillait leurs maisons et bâtiments, puis, derrière, les terres cultivées (figure 6.16). Comme ce schéma est adopté par les habitants des côtes du bout de l'île, ce chemin menait donc aux forêts des habitants, qui considéraient que le front de leur lot était sur la rivière ou sur le fleuve. La courbe que fait ce chemin du Roy dans la dernière partie de son tracé épouse alors la topographie. Ce tracé

a persisté jusqu'à nos jours. En 1879, les terres qui bordent cette courbe appartiennent, de l'ouest vers l'est, à N. Monette, F. Monette, P. Rochon, Michel Beaudry, Laurent Brien et Joseph Brien.

En examinant de près le plan de 1890 de Malingre, il apparaît que les constructions (maisons et bâtiments) occupent le nord du chemin presque uniquement. Il s'avère, à l'examen des images Lidar, que cette courbe borde une terrasse courbée et qu'il y avait, de part et d'autre du chemin, une pente vers le nord et vers le sud plus ou moins prononcée. Ces pentes aboutissaient à des branches des coulées des Roches et Grou. Plus tard au vingtième siècle, avant l'installation des raffineries, l'espace est entièrement occupé par des champs cultivés du moins pendant la première moitié du vingtième siècle.

La courbe du chemin du Roy, visible aux siècles derniers (figure 6.17) est perdue aujourd'hui dans la trame, mais il en persiste une partie et les maisons qui bordent la route en 1890 ont été positionnées très précisément sur la figure 6.18.

Figure 6.15 A, chemin du Roy; B, la même courbe aujourd'hui
En A, détail de Malingre 1890; en B, Google Earth.



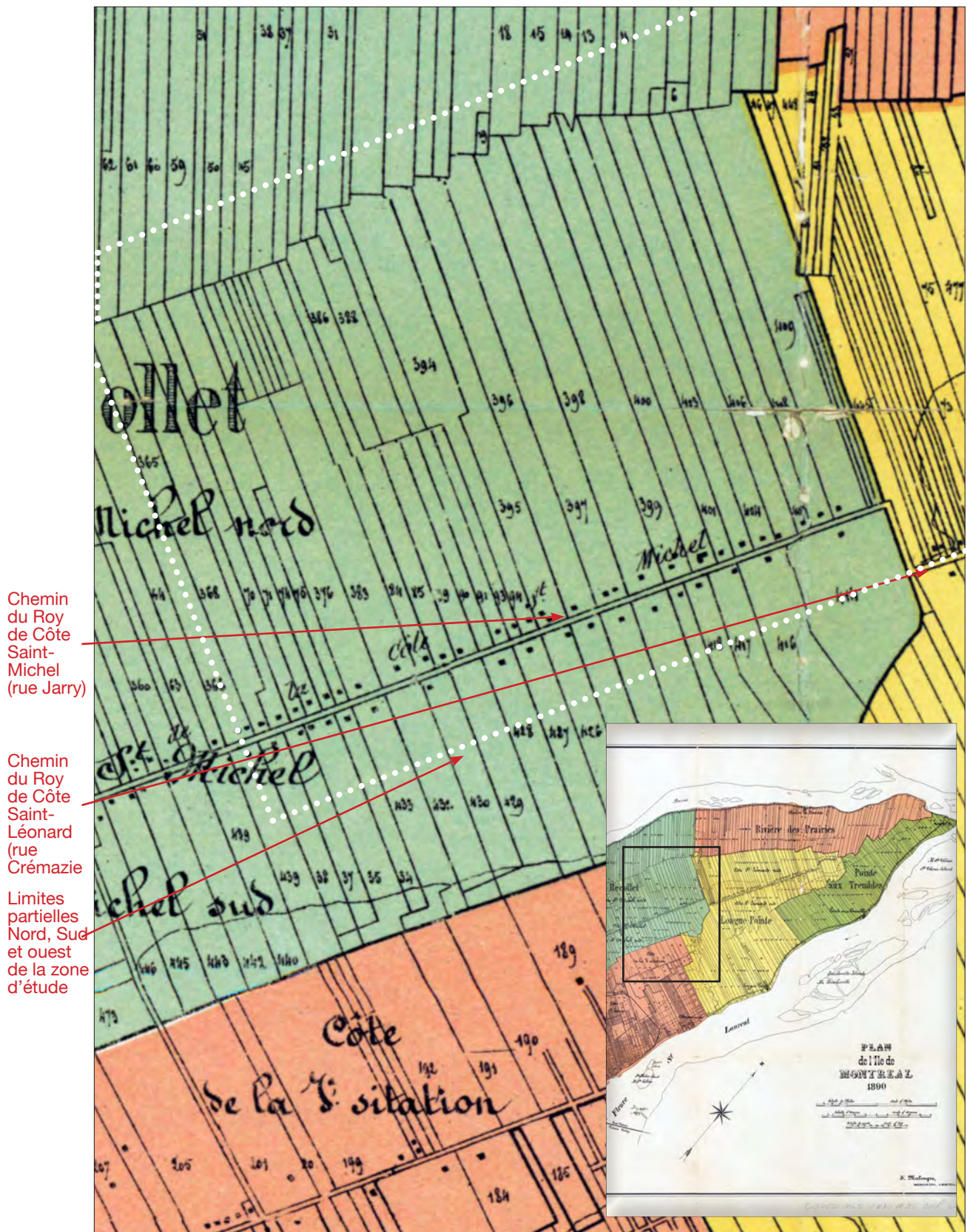


Figure 6.16 Plan de Malingre 1890 (détail)

À ce niveau, la rue Jarry épouse le tracé du chemin de la côte Saint-Michel. BAnQ

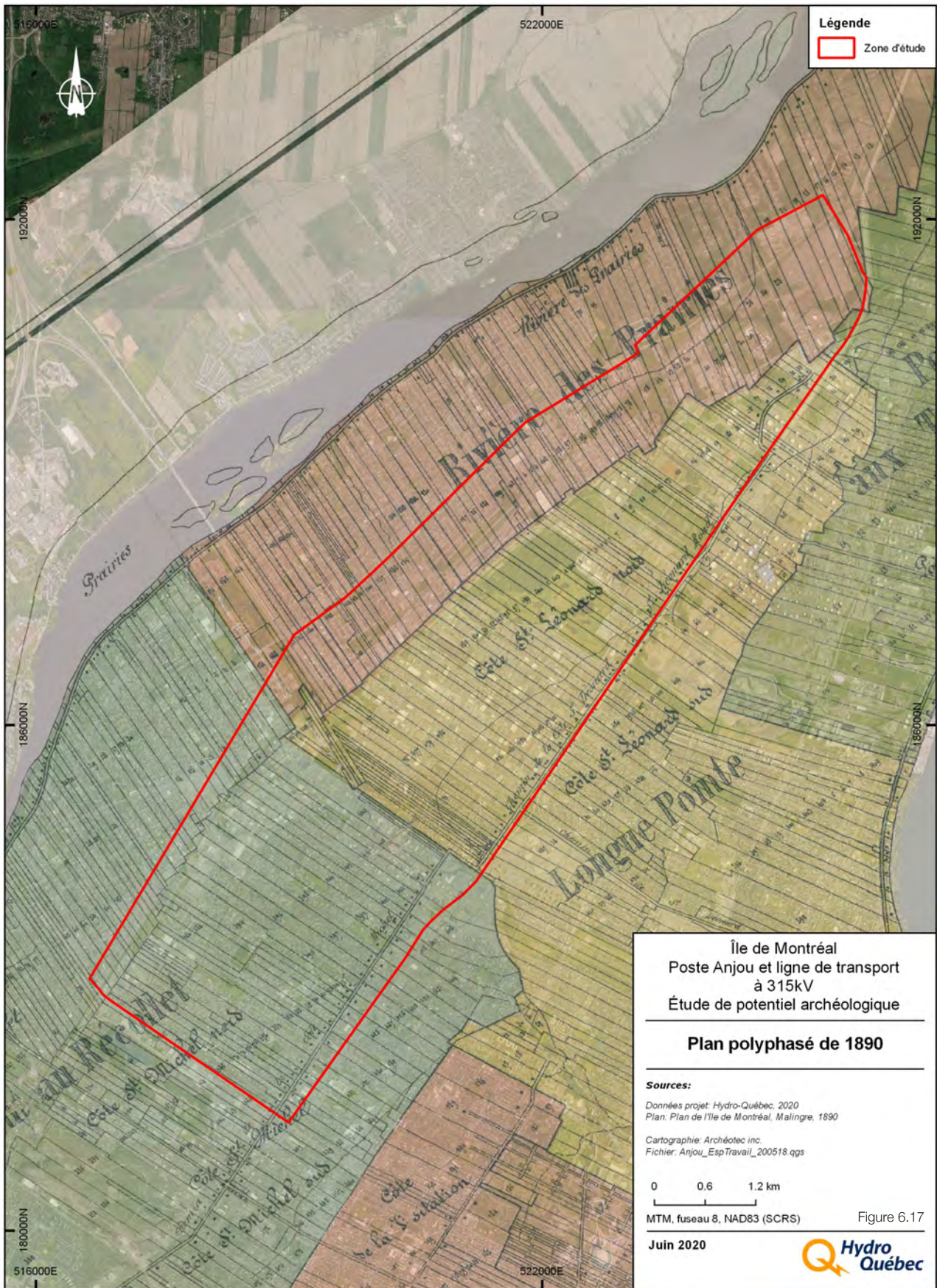




Figure 6.18 Plan polyphasé, limite orientale du chemin du Roy
 Plan de 1890 sur Google Maps. Les maisons ont été positionnées selon le plan de Malingre 1890.

Le plan de Malingre, conservé à Bibliothèque et archives nationales du Québec, livre un portrait autant que possible précis de ce à quoi ressemblait à la fin du dix-neuvième siècle la zone d'étude. Il est clair qu'à ce moment, les maisons et bâtiments sont regroupés, selon le schéma voulu par le système seigneurial, en bordure des chemins du Roy que sont les rues Jarry et Crémazie ainsi que le boulevard Gouin, ce dernier étant en dehors de la zone d'étude (figure 6.19). Les chemins du Roy étant publics, donc une façon commode de se déplacer vers la ville ou vers l'église, c'est en bordure de ces voies de circulation que sont construits bâtiments et maison.

En résumé, le potentiel archéologique de ce siècle se situe là où des activités humaines ont pu laisser des traces, ce qui revient à dire que la rue Crémazie, aujourd'hui très construite en sa bordure nord, ainsi que les deux côtés du tronçon de la rue Jarry situé entre la limite ouest de la zone d'étude, le boulevard Pie IX, et la rue Champ-D'eau, aujourd'hui complètement construits, auraient pu contenir du potentiel archéologique.

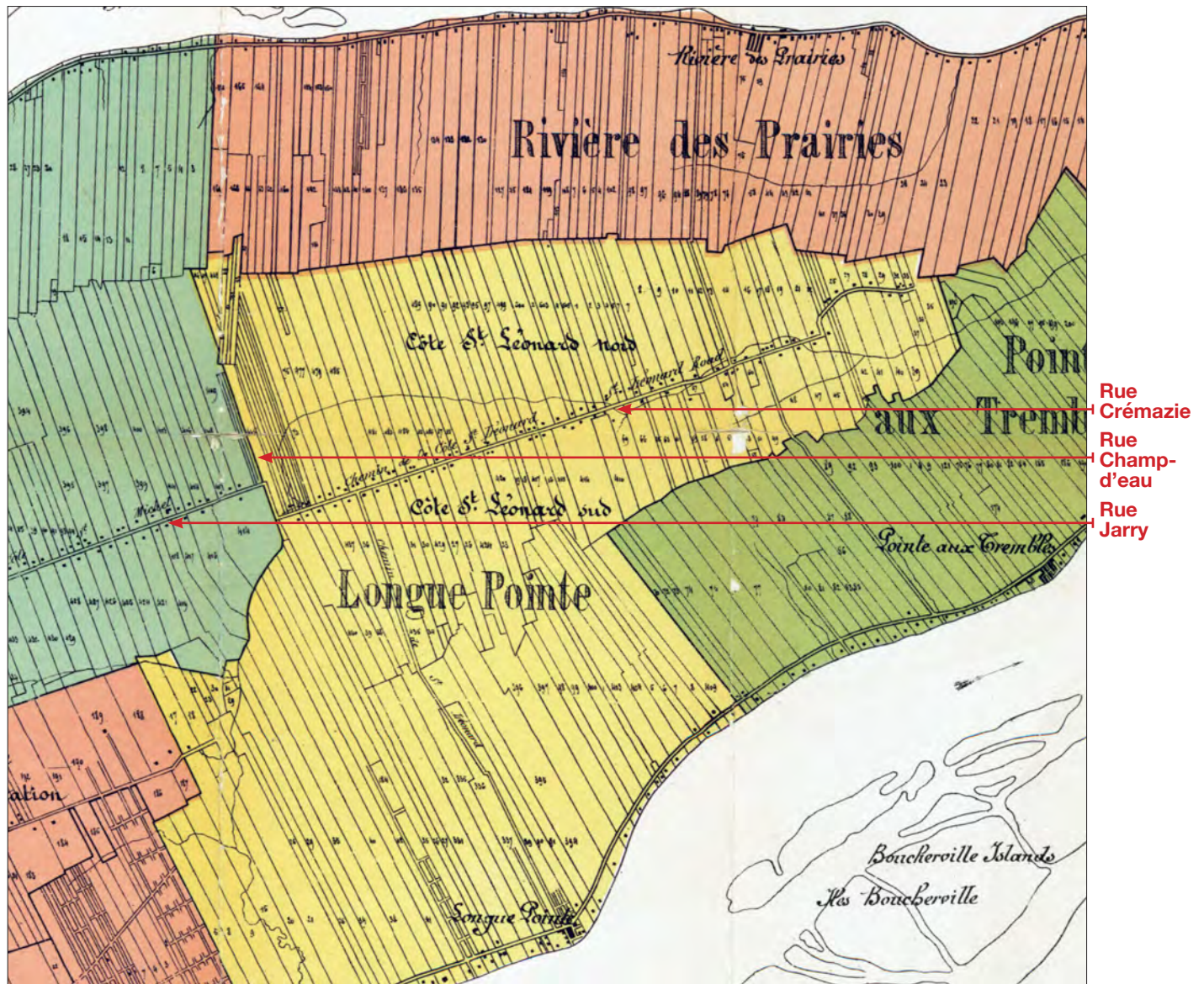


Figure 6.19 Détail du plan de Malingre 1890 montrant les rues bordées de bâtiments
H. Malingre 1890. BANQ.

7. Le XX^e siècle dans la zone d'étude

Jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle, la principale activité des habitants de la zone d'étude, dans l'est comme dans l'ouest, est l'agriculture. Ceci signifie que le schéma adopté pendant le régime français demeure. Ainsi, les maisons, granges, étables, écuries, sont bâties près du chemin public, autrefois chemin du Roy. Derrière ces bâtiments s'étendent les champs cultivés et les vergers, et derrière ces cultures, la forêt (figure 7.1).

7.1 Partie Ouest de la zone d'étude

En raison d'un développement accéléré de la ville de Montréal, les agriculteurs dont les champs sont situés dans la zone d'étude se rendent fréquemment à la ville pour y écouler leurs produits. À cette époque, on surnommait Saint-Léonard «le jardin de Montréal». Vallonné, harmonieux, le paysage rural des côtes Saint Léonard et Sault au Récollet, à l'est comme à l'ouest, est par ailleurs très beau peut-être grâce à la richesse de la terre irriguée par de nombreux ruisseaux (figure 7.2).

Ce paysage bucolique jalonné de chemins de terre, de maisons de ferme, de vergers, de champs, a inspiré huit peintres, regroupés, pendant la première moitié du siècle, sous le nom de «Peintres de la Montée Saint-Michel». Un parc, dans Ahuntsic, est aujourd'hui appelé par leur nom. Ces peintres ont immortalisé les maisons de ferme (figure 7.3), les champs immenses, les nombreuses criques qui sillonnent le territoire (figure 7.4).

En 1885, la paroisse de Saint-Léonard-de-Port-Maurice naissait, constituée d'un territoire tel qu'on le connaît aujourd'hui retranché des paroisses de Saint-François-d'Assise de Longue-Pointe et celle de la Visitation-du-Sault-au-Récollet.

En 1916, le territoire est incorporé en ville. Et c'est en 1962 que Saint-Léonard-de-Port-Maurice devient Saint-Léonard. À partir de la fin des années 1950, le caractère rural de la municipalité disparaît graduellement en raison surtout de la proximité de l'autoroute Métropolitaine, construite à la fin des années 1950, qui facilite l'accès des zones plus urbanisées à ces zones rurales comme l'est Saint-Léonard. Après la naissance de ville d'Anjou, extraite de son territoire en 1956, Saint-Léonard se développe en résidentiel et en industriel.



Figure 7.1 Chemin Saint-Michel en 1925

Montréal, vers 1925. L'ancienne Montée Saint-Michel (actuel boul. Saint-Michel). Bien que située en dehors de la zone d'étude, le chemin ressemble sûrement à ce que sont les boulevards compris dans la zone d'étude à cette époque. Document BAnQ / Fond Gérard Morisset.

Un paysage des plus rustique; un petit chemin de terre, paré d'ormes matures, traversant la prairie montréalaise. Ce très ancien chemin reliait Côte-Saint-Michel, vers le Nord de l'île, à la localité de Sault-au-Récollet (actuellement Ahuntsic/ Montréal-Nord). Au loin, on distingue les Laurentides. On constate qu'en 1925 certaines terres possèdent encore leur partie boisée.

Philippe du Berger <https://www.flickr.com/photos/urbexplo/40008451403>

À la même époque, la Coopérative d'habitation de Montréal fait construire plus de six cents maisons accessibles aux familles à revenus modestes. Saint-Léonard, en 1942, regroupe une population d'à peine cinq cents personnes dont les activités sont axées essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Quelques années plus tard en 1960, les cinq mille personnes qui constituent sa population, en grande partie d'origine italienne sont pour la plupart ouvriers. Saint-Léonard devient un arrondissement en 2002.

7.2 Partie Est de la zone d'étude

À cette époque, le village de Pointe-aux-Trembles est devenu un important relais de chevaux sur la route vers Québec. En dehors de la zone d'étude, des hôtels et des auberges, ouverts sur les rives pendant le dix-neuvième siècle, disparaissent, la démocratisation de l'automobile dans les années 1920 lui ayant fait perdre son rôle d'étape routière.

Bien que pendant ce siècle, Montréal soit en pleine urbanisation, Pointe-aux-Trembles se développe à un rythme moins rapide en dépit de l'arrivée du tramway à la fin du dix-neuvième. Pointe-aux-Trembles est incorporée en village en 1905, puis en ville en 1912. La Première Guerre mondiale modifie l'aspect villageois de la ville qui devient alors au service de l'industrie lourde. Des raffineries et les réservoirs couvrent désormais son territoire.



Figure 7.2 Détail du plan du plan de 1907

Planche 52 de *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard: a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference*. Adolphe Rodrigue Pinsonneault. BANQ



Figure 7.3 Joseph-Octave Proulx, *Bâtiments de ferme à la côte-Saint-Michel* Vers 1930

Joseph-Octave Proulx (1890-1965). Montréal, vers 1930-1940. Chemin de la côte-Saint-Michel. Bien qu'en dehors de la zone d'étude, la toile de Proulx exprime bien le paysage de l'ensemble de ce territoire rural au début du siècle. Ils étaient huit : Ernest Aubin (1892-1963), Joseph Jutras (1894-1972), Jean-Onésime Legault (1882-1944), Onésime-Aimé Léger (1881-1924), Élisée Martel (1881--1963), Jean-Paul Pépin (1897-1983), Narcisse Poirier (1883-1984), Joseph-Octave Proulx (1888-1970).

Le vocable qui les rassemblait venait de leur lieu de rendez-vous préféré, la Montée Saint-Michel. Actuel boulevard du même nom, ce chemin traversait alors le village Saint-Michel et menait au grand Boisé Saint-Sulpice, dit aussi Domaine des Sulpiciens. Ernest Aubin le découvrit à bicyclette en 1907 et ne cessa de le fréquenter. Il y entraîna nombre de ses amis peintres, et plusieurs autres artistes, ayant eu vent de ce lieu d'élection, s'y amenèrent à titre individuel.

Du temps de son activité qui a pourtant duré une trentaine d'années, le groupe des huit peintres de la Montée Saint-Michel, rassemblé autour d'Ernest Aubin, n'a pas fait beaucoup de bruit. Jamais il n'a cherché à s'imposer à l'attention du public. Contrairement à la Tribu des Casoars dont il a pris la succession à L'Arche, le groupe de la Montée n'a créé de lui-même aucun événement artistique ou autre destiné à révéler son existence. Groupe informel, composé d'individus passionnés d'art, « ils se contentèrent de peindre ensemble sur un territoire choisi, pendant plus de trente ans », résume Olivier Maurault [*]. Et c'est grâce à la solidité et à [la] durabilité de ces liens amicaux autant qu'artistiques qu'ils ont droit au titre de groupe.

Après sa première et unique exposition collective de 1941, organisée par Mgr Olivier Maurault à la galerie Morency Frères, les huit peintres de la Montée Saint-Michel sont tombés dans l'oubli pendant plus de cinquante ans. Depuis quelques années, ils refont lentement surface, grâce aux inlassables recherches d'Estelle Piquette-Gareau qui ont donné lieu à l'exposition et au catalogue *Peindre à Montréal 1915-1930*. Les peintres de la Montée Saint-Michel et leurs contemporains, sous la direction de Laurier Lacroix (Galerie de l'UQAM et Musée du Québec, 1996)

<https://www.flickr.com/photos/urbexplo/37921374874/in/photostream/>





Figure 7.4 Territoire essentiellement rural

Montage de photos aériennes de 1931 montrant une grande partie de la zone d'étude. Il apparaît clairement que tout le territoire est mis en culture et en prés.

En dépit de la distance, il est possible de percevoir la localisation des maisons et bâtiments en bordure du chemin Saint-Léonard, qui deviendra au cours des années 1950, le boulevard Métropolitain, rue Crémazie.

À gauche complètement, c'est la rue Jarry qui accueille des maisons comprises dans la zone d'étude.

7.3 Le boulevard Métropolitain

Puisque les traces des activités humaines se situent davantage en bordure des chemins, le potentiel archéologique s’y trouve sans doute. L’autoroute Métropolitaine naît dans les années 1950, bien que l’idée de construire un boulevard métropolitain pour éviter le centre-ville de Montréal remonte bien avant cette date, en 1929. Sa construction est ralentie par la crise économique des années trente et par la guerre qui s’en est suivie.

En 1952, la phase d’expropriation est lancée. Cette phase se termine en 1956. Le premier tronçon de l’autoroute suit le tracé des chemins de campagne existants: le chemin de la côte Saint-Michel et le chemin de la côte Saint-Léonard. C’est en 1960 qu’est inauguré le premier tronçon de l’autoroute entre le boulevard Décarie et le boulevard Pie-IX. La métropolitaine devient alors l’une des premières routes express urbaines au Canada. En 1965, l’autoroute atteint le boulevard Langelier.

7.4 Le futur poste Anjou

L’emplacement du futur poste Anjou, à l’est du ruisseau De Montigny, depuis la préhistoire jusqu’au début du dix-neuvième siècle, se trouve en pleine forêt. La carte de Jobin (figure 6.7) est éloquent à ce sujet. Cependant, au début du vingtième siècle, les photos aériennes montrent des terres entièrement développées et cultivées. Depuis ce temps, les bretelles du boulevard Louis-Hippolyte-Lafontaine menant au boulevard Henri-Bourassa ont été aménagées à proximité.



Figure 7.5 La courbe du chemin qui constitue sa limite aux siècles derniers en 1947

La forme de cette courbe a été conservée dans le paysage actuel, tel qu’indiqué par la figure 6.18. Ce secteur est aujourd’hui occupé par des cours d’entreposage reliés sans doute à la raffinerie voisine.

Photo aérienne, montage à partir des photos VM97-3_7P15-69, VM97-3_7P15-71

8. Le potentiel archéologique de la zone d'étude

8.1 Le potentiel archéologique lié à la période préhistorique

Compte tenu des caractéristiques environnementales de la zone d'étude, quatre zones à potentiel archéologique relatives à la période préhistorique ont été circonscrites. Elles sont reliées aux rives des élargissements des vallées des ruisseaux Pinel et de Montigny où la chasse à la sauvagine fut sans doute pratiquée. Évaluer les bouleversements anthropiques que ces zones ont pu subir au vingtième siècle peut s'avérer complexe, mais la probabilité de ce potentiel demeure élevée.

8.2 Le potentiel archéologique lié à la période historique

La zone d'étude est traversée dès le régime français, par deux chemins publics que les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, appellent côtes ou chemin du Roy, car ces voies simplifient les déplacements entre les territoires ou vers la ville. Dans la zone d'étude, quatre côtes (territoire) sont concernées : la côte Saint-Michel (comprise dans le Sault au Récollet), la côte Saint-Léonard (comprise dans la Longue Pointe), côte de Rivière des Prairies et côte de la Pointe aux Trembles. La trame moderne a conservé le tracé d'un grand segment de la côte Saint-Léonard, devenu aujourd'hui boulevard Métropolitain. Le fait d'utiliser ce tracé existant atténuait considérablement le nombre d'expropriations. Ainsi, plusieurs des maisons et bâtiments anciens construits en bordure ont ainsi pu rester en place, mais non pas jusqu'à aujourd'hui, car la présente étude révèle qu'ils furent graduellement démolis au profit d'installations commerciales ou industrielles. La rue Jarry, depuis le boulevard Pie-IX jusqu'à la rue Champ-D'eau, est bordée au sud et au nord de maisons et de bâtiments de ferme dont certains ont été construits au dix-huitième siècle, comme, par exemple, la maison classée bien patrimonial Dagenais près du parc Delorme. Bien que la trame des rues ait changé depuis ce temps, des espaces vacants peuvent en avoir conservé les traces.

8.3 Révision du potentiel archéologique, zone par zone

Les chapitres 3 à 7 proposent un contenu visant à définir le potentiel archéologique aux siècles précédents. Le potentiel archéologique, circonscrit aux figures 8.1 à 8.3, couvre la préhistoire ainsi que les siècles postérieurs, alors que s'ajoutent aux peuples autochtones les nouveaux arrivants européens. L'analyse de ce potentiel se base sur les informations fournies par l'analyse de la topographie ainsi que celle des documents d'archives. Les zones à potentiel archéologique sont déterminées sur ces précieux éléments dont dispose l'archéologie.

Alors que les zones archéologiques préhistoriques sont établies en s'appuyant sur la topographie, qui révèle les emplacements privilégiés pour la chasse, pour la pêche, pour l'installation temporaire; le potentiel archéologique historique pour sa part repose sur d'autres réalités (installation, exploitation, bâti, développement) mises en évidence aux chapitres 4 à 7 de la présente étude. Ces activités sont connues par l'archéologue qui associe une forme de la topographie à un aspect de l'existence des Autochtones de la préhistoire (cours d'eau navigable, plateau à proximité des ressources quotidiennes, forêt giboyeuse) où l'accident de terrain qui freine ou favorise le développement urbain comme agricole (présence d'une carrière, sol humide, proximité d'un fort, etc.). La réalisation de l'étude de potentiel archéologique exige une profonde connaissance des deux facteurs présentés aux lignes précédentes afin de les lier à des aires géographiques précises.



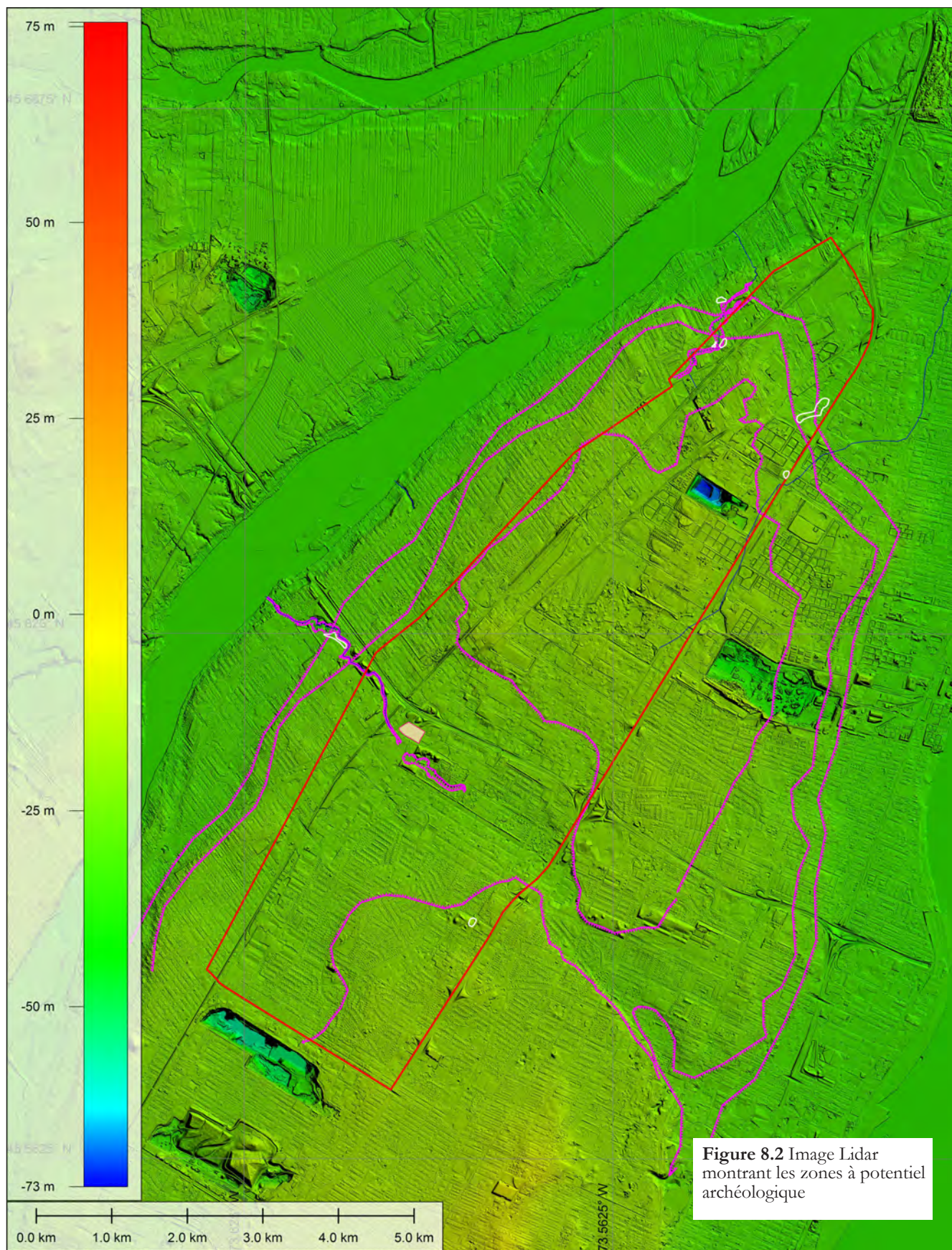


Figure 8.2 Image Lidar montrant les zones à potentiel archéologique

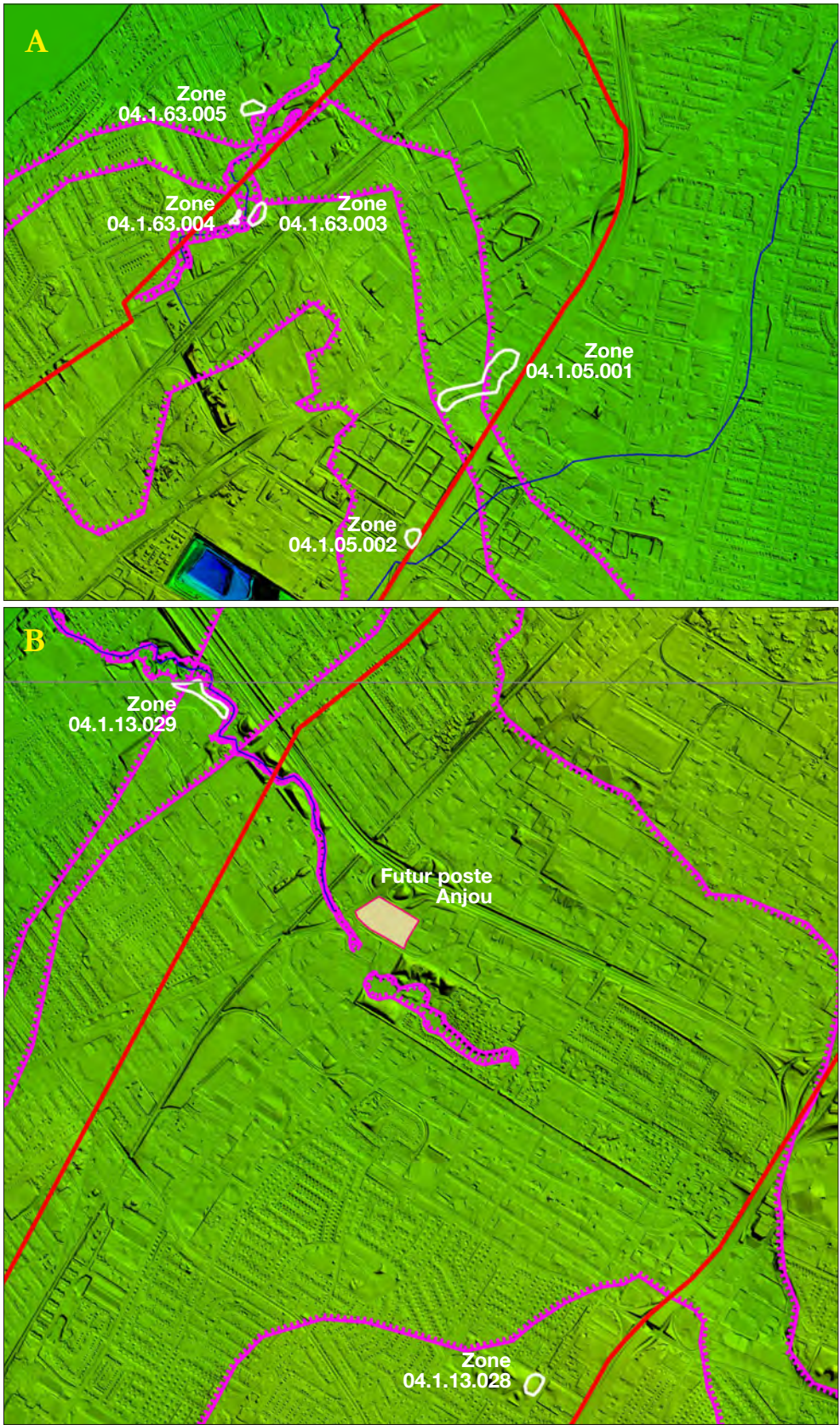


Figure 8.3 Agrandissements des zones à potentiel archéologique localisées à la figure 8.2.
A, secteur Est; B, secteur Ouest

Les images Lidar permettent à l'archéologue de distinguer des zones appréciées par les populations nomades autochtones, d'en déterminer l'intégralité et in fine, d'être en mesure de préciser des zones où pourraient avoir subsisté des traces d'une occupation pendant la préhistoire.


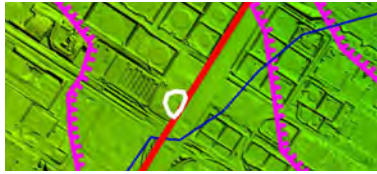
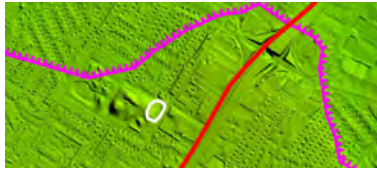


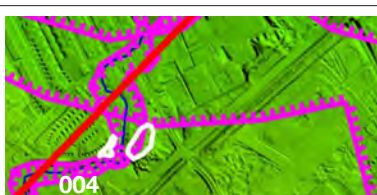

La figure 8.1 présente la localisation des zones à potentiel archéologique identifiées selon leur numéro correspondant à la position (longitude/latitude) exprimée au tableau 8.1. Ce potentiel a été établi par l'examen des informations contenues dans la présente étude de potentiel archéologique. Ainsi, pour la période préhistorique, l'archéologue a observé des zones à proximité des ruisseaux Montigny et Pinel où de fortes possibilités existent d'une installation temporaire pendant la préhistoire, les lieux dont la configuration rappelle celle que les Autochtones privilégiaient : lieu plat à proximité des ressources (gibier, poissons).

En ce qui concerne les siècles postérieurs à la préhistoire, l'examen des cartes et la lecture des écrits d'époque ont contribué à établir qu'à certains endroits existe la possibilité de la persistance de traces anthropiques dans le sol. La configuration de chaque zone repose sur les données obtenues par les plans polyphasés et les images Lidar. La figure 8.2 présente les zones sur l'image Lidar et la figure 8.3 propose les agrandissements des secteurs groupant des zones à potentiel archéologique. Le tableau 8.2 réfère aux mêmes zones, et cette fois en précisant les références à la partie du texte où le lecteur peut obtenir les informations liées à l'établissement de la zone en question à travers le temps.

Tableau 8.1 Données associées aux zones présentant du potentiel archéologique

Zone	Longitude	Latitude	Hectares	Période	Altitude	Lieu	Caractéristiques
04.1.05.001	-73.5283496	45.6515944	5,98	Historique	24,5	Extrémité Est	Maisons et fermes dont il est certain qu'elles existent au XIX ^e siècle, rue Crémazie
04.1.05.002	-73.5331318	45.6440103	0,73	Historique	37,0	Extrémité Est	Maisons et fermes dont il est certain qu'elles existent au XIX ^e siècle, rue Crémazie
04.1.13.028	-73.5863398	45.5906985	1,10	Historique	43,0	Parc Delorme	Maisons et fermes dont il est certain qu'elles existent au XIX ^e siècle, rue Jarry
04.1.13.029	-73.6094555	45.6243294	1,91	Préhistorique	25,0	Ruisseau de Montigny	Replat près d'un élargissement du ruisseau où les population de la préhistoire auraient pu s'installer
04.1.63.003	-73.5438366	45.6596025	0,93	Préhistorique	30,0	Ruisseau Pinel	Replat près d'un élargissement du ruisseau où les population de la préhistoire auraient pu s'installer
04.1.63.004	-73.5453408	45.6593986	0,19	Préhistorique	32,0	Ruisseau Pinel	Replat près d'un élargissement du ruisseau où les population de la préhistoire auraient pu s'installer
04.1.63.005	-73.5442147	45.6647565	0,93	Préhistorique	23,0	Ruisseau Pinel	Replat près d'un élargissement du ruisseau où les population de la préhistoire auraient pu s'installer

Tableau 8.2 Les emplacements des zones à potentiel archéologique et la référence au texte de l'étude

Zone	Nature	Référence à la présente étude	Agrandissement sur Lidar
04.1.05.001	Historique	partie 6.4	
04.1.05.002	Historique	partie 6.4	
04.1.13.028	Historique	parties 4.3, 5.4 et 8.2	
04.1.13.029	Préhistorique	parties 3, 6.3.2	
04.1.63.003	Préhistorique	partie 3	
04.1.63.004	Préhistorique	partie 3	
04.1.63.005	Préhistorique	partie 3	

9. Médiagraphie

9.1 Ouvrages, thèses, articles

- ARCHÉOTEC inc. 2008a *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat. Étude de potentiel archéologique*. Présentée à la Commission Scolaire de Montréal
- ARCHÉOTEC inc. 2008b *Le Collège du Mont-Saint-Louis et le terrain sur lequel il est construit. Étude du potentiel archéologique* Collège du Mont-Saint-Louis
- ARCHÉOTEC inc. 2009. *Montréal, Collège Mont-Saint-Louis, Ajout d'un étage au gymnase, étude de faisabilité. Surveillance archéologique des tranchées et des forages*. Juillet 2009
- ARCHÉOTEC inc. 2011. *École Sophie-Barat, Inventaire archéologique à l'Externat Sainte-Sophie*. Pour l'école Sophie-Barat.
- ARCHÉOTEC inc. 2012. *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat, Interventions archéologiques 2011. Rapport*
- ARCHÉOTEC inc. 2012. *Projet pour la Maison des Arts et des Lettres Sophie-Barat, Supervision archéologique d'une partie des travaux d'aménagement paysager. Rapport*. Juillet 2012
- ARCHÉOTEC inc. 2013. *Projet à 735 kV de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île. Étude de potentiel archéologique*. Étude réalisée pour Hydro-Québec Équipement et services partagés.
- ARCHÉOTEC inc. 2014. *2089, rue de l'Île-de-la-Visitation, Montréal. Surveillance archéologique 2014. Rapport d'intervention*
- ARCHÉOTEC inc. 2015 *Interventions archéologiques sur le site du Collège Mont-Saint-Louis, sur le boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal. Construction d'un nouveau gymnase Rapport*
- ARCHÉOTEC inc. 2016. *Collège Mont-Saint-Louis. Construction d'un nouveau gymnase, Interventions archéologiques sur le site BjFj-179. Rapport*
- ARCHÉOTEC inc. 2017. *Projet Le 1675 Gouin Est Interventions archéologiques 1675, boulevard Gouin Est, Montréal. Rapport*.
- ARCHÉOTEC inc. 2018. *Aménagement de la Rivière-des-Prairies Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Étude de potentiel archéologique*. Remis à Hydro-Québec CSEVM 853. Commission des services électriques de la ville de Montréal, Montréal, 126 p.
- ARCHÉOTEC inc. 2019. *Poste Saint-Michel Conversion à 315-25 kV du Poste Montréal-Nord / Saint-Michel. Étude de potentiel archéologique*. Pour Hydro-Québec
- AVEU et dénombrement de Messire Louis Normand... pour la seigneurie de l'île de Montréal (1731). *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec 1941-1942*, Québec, pp. 3-163.
- BAILLARGEON, G.-E., 1968. *La survivance du régime seigneurial à Montréal*. Montréal, Le Cercle du Livre de France, 309 pages.
- BEAUGRAND, H. et MORIN, L.-P., 1884. *Le vieux Montréal 1611-1803*. Montréal, s.é., s.p.
- BÉDARD, Charles, 1819. *Livre terrier de la seigneurie de l'île de Montréal*. Montréal, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice, 1 carte et 3 cahiers manuscrits.
- BÉLISLE, Jean. 1991. «Maison Dagenais». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire*. Monuments et sites historiques du Québec, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, p. 161

- BENOÎT , Michèle et Roger GRATTON 1991 *Pignon sur rue, les quartiers de Montréal* Guérin, Montréal
- BLANCHARD, Raoul, 1953. *L'Ouest du Canada français: Montréal et sa région*. Montréal, Librairie Beauchemin, p. 171-386.
- BOUCHETTE, Joseph, 1815. *Description topographique de la province du Bas-Canada*. Londres, Faden, 664 pages.
- CARON, Isabelle. « Des mémoires à “excaver” : interpréter la présence des carrières de pierre grise à Montréal », *Journal de la Société pour l'Étude de l'Architecture au Canada*, vol. 27, n° 3-4 (2002), p. 14-29.
- CHARLEVOIX , Pierre-François-Xavier de 1976 *Histoire de la Nouvelle France*. Éditions Élysées
- CLARK, T.H. 1972. «Région de Montréal.» *Rapport géologique 152*. Ministère des Richesses naturelles, Québec.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC 1999 *Les chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, tomes 1 et 2, Publications du Québec.
- DECHENE, Louise. 1974. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Montréal, Plon.
- DOLLIER DE CASSON, François, 1672. *Histoire de Montréal*. Mémoires de la Société historique de Montréal, 4 livraison, 1868, 295 pages.
- FAILLON, Etienne-Michel, 1865. *Histoire de la colonisation française en Canada*. Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 3 tomes.
- FONTAINE , Julie et Suzanne THIBAUT 2008. *La petite histoire de Saint-Michel de la campagne à la ville 1699-1968*. Bibliothèque de Saint-Michel
- GIROUARD, Désiré, 1892. *Les anciennes côtes du lac Saint-Louis*. Montréal, Poirier et Bessette, 71 pages.
- GROUPE DE TRAVAIL sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension. 2004. *Portrait du quartier Saint-Michel*, Montréal, Ville de Montréal, 51 p.
- HARRIS, Richard C., 1966. *The Seigneurial System in Early Canada: A Geographical Study*. Madison, University of Wisconsin Press, 247 pages.
- LAGACÉ , Roger. 2000. *Montréal-Nord «D'hier à aujourd'hui»*. Montréal-Nord: Comité d'histoire de Montréal-Nord, 393 p.
- LA HONTAN, Baron de, 1704. *Voyages dans l'Amérique Septentrionale*. La Haye, Lhonoré, Tome 1, p. 9.
- LANCTÔT, Gustave, 1966. *Montréal sous Maisonneuve 1642-1665*. Montréal, Beauchemin, 333 pages.
- L'ITALIEN , Raymonde, Jean-François PALOMINO , Denis VAUGEOIS 2007 *La mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord 1492-1814* Université de Paris-Sorbonne, Septentrion
- MARSAN, Jean-Claude, 1974. *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*. Montréal, Fides, 423 p.
- MASSICOTTE, Edmond-Z., 1914. *Les premières concessions de terre à Montréal sous Maisonneuve, 1648-1665*. Mémoires de la Société Royale du Canada, 1, pp. 215-229 et Bulletin des Recherches historiques, 34, 1928, pp. 395-405 et 458-468. (1939) Notre-Dame-des-Neiges. Les Cahiers des Dix, 4, pp. 141-167.

- OTTMANN-CLISH, Liane, 1977. *Le quartier de côte-des-Neiges: son histoire par les cartes*. Habitat, 20(1): 25-31.
- PERRAULT, Claude 1969 *Montréal en 1781 [d'après le texte original]* « Déclaration du fief et seigneurie de l'Isle de Montréal au papier terrier du domaine de Sa Majesté en la province de Québec en Canada, faite le 3 février 1781 par Jean Brassier, p.s.s. », Montréal, Payette
- PERRAULT, Claude, 1977. *Montréal en 1825*. Montréal, Groupe d'études Gen-Histo, 535 pages.
- PINARD, Guy 1989 *Montréal, son histoire, son architecture*. Montréal, Les Éditions La Presse, tome 3
- RELATIONS DES JÉSUITES 1672-1674 *Voyage autour de l'Isle Jésus*, Antoine Dalmas, p. 110-125.
- ROBERT, Jean-Claude 1994 *Atlas historique de Montréal* Art Global, Libre Expression
- ROBERT, Jean-Claude. « Réseau routier et développement urbain dans l'île de Montréal au XIX^e siècle », dans CAPEL, Horacio et Paul-André LINTEAU (dir.), *Barcelona-Montréal, développement urbain comparé*, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1998, p. 104-106.
- RUMILLY, Robert, 1970. *Histoire de Montréal*. Montréal, Fides, tome 1, pp. 27-28.
- SERVICE DE LA MISE EN VALEUR du territoire et du patrimoine, 2005. *Évaluation du patrimoine urbain de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal*, Ville de Montréal, 46 p.
- TANGHE, Raymond, 1936. *Montréal*. Montréal, Éd. Albert-Lévesques, p. 29.
- TREMBLAY, Louise 1981 *La politique missionnaire des Sulpiciens au XVII^e et début XVIII^e siècle, 1668-1735*, Montréal, Université de Montréal Benoît, Michèle
- TREMBLAY, Roland, 2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent peuple du maïs*, Les éditions de l'Homme
- TRUDEL, Marcel, 1968. *Atlas de la Nouvelle-France*. Québec, Presses de l'université Laval, pp. 172-173.
- TRUDEL, Marcel, 1973. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 618 pages.
- TRUDEL, Marcel, 1976. *Montréal, la formation d'une société 1642-1663*. Montréal, Fides, 328 pages.
- VILLE DE MONTRÉAL. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Direction du développement urbain Division du patrimoine et de la toponymie, 2005. *Évaluation du patrimoine urbain* Arrondissement d'Anjou
- VILLE DE MONTRÉAL. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Direction du développement urbain Division du patrimoine et de la toponymie, 2005. *Évaluation du patrimoine urbain* Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est
- VILLE DE MONTRÉAL. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Direction du développement urbain Division du patrimoine et de la toponymie, 2005. *Évaluation du patrimoine urbain* Arrondissement de Saint-Léonard.
- VILLE DE MONTRÉAL. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Direction du développement urbain Division du patrimoine et de la toponymie, 2005. *Évaluation du patrimoine urbain* Arrondissement de Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension

9.2 Dossiers numériques consultés

Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/16314>

La petite histoire de St-Michel, de la campagne à la ville <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/>

La pierre qui a bâti Montréal <https://www.journaldemontreal.com/2017/09/23/la-pierre-qui-a-bati-montreal>

Le boulevard Métropolitain https://fr.wikipedia.org/wiki/Autoroute_Métropolitaine

Les carrières de Saint-Michel <https://www.stephanetessier.ca/Saint-MicheletsesCarrieres.htm>

Les fours à chaux de monsieur Limoges <https://petitehistoireduplateau.ca/2016/12/28/le-four-a-chaux-de-monsieur-limoges/>

Les légendaires carrières de Saint-Michel <https://www.arrondissement.com/tout-get-document/u1224-legendaires->

Les Peintres de la Montée Saint-Michel <http://www.lareau-law.ca/Peintres--Pepin.html>

Les terres Saint-Michel <https://www.arrondissement.com/tout-get-document/u1217-terres-saint-michel-siecle>

Ludger Beauregard. *Géographie historique des côtes de Montréal* <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1984-v28-n73-74-cgq2646/021647ar.pdf>

Parc nature du ruisseau de Montigny <https://parcs-nature.com/public/ruisseau-de-montigny>

Photos anciennes <https://www.flickr.com/photos/benoit59/14672342392/>

Récit d'Antoine Dalmas http://www.museevirtuel.ca/community-stories_histoires-de-chez-nous/rivieres-prairies-mille-iles_rivers/galerie/pere-dalmas-lexploration-de-lile/

Renard Frak *descendre-le-ruisseau-de-montigny-cartes-comparc3a9es.pdf*

Stéphane Tessier *Il était une fois Saint-Michel* <http://stephanetessier.ca/St-Michel.htm>

Une belle histoire qui se poursuit https://www.desjardins.com/fr/votre_caisse/81530453/pour-suit-mai.pdf

